



AC ENVIRONNEMENT
DIAGNOSTICS IMMOBILIERS

AGENCE INDRE ET LOIRE

116 rue Ronsard
37100 TOURS
Tel : 0246232600
Fax :

COORDONNÉES DESTINATAIRE

SGAMI OUEST
28 Rue de la Pilate
35207 RENNES

DOSSIER DE DIAGNOSTIC TECHNIQUE



RÉFÉRENCE

Référence : 002ER777025

A communiquer pour toute correspondance

Réalisé le : 22/12/2023

Reférence mandataire : 63, boulevard
Saint-Jean

DÉSIGNATION DU BIEN

Réhabilitation d'une partie de la salle
"restauration" de la réserve attenante
et des sanitaires pour une superficie
cumulée d'environ 100 m²
63, BOULEVARD SAINT-JEAN

PROPRIÉTAIRE

SGAMI OUEST
28 Rue de la Pilate
35207 RENNES

Diagnostics



AC Environnement - 64 Rue Clément Ader 42153 RIORGES - Fax : 04 77 44 92 48
SIRET : 44135591400298 - N° de TVA Intracommunautaire : FR03441355914 - Code APE : 7120B
Assurée par HDI Global SE 76208471-30015

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE
N° Vert 0 800 400 100
www.ac-environnement.com

Note de synthèse



AMIANTE : Dossier amiante avant réalisation de travaux dans un immeuble bâti

Dans le cadre de la mission objet du présent rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante.

Présence



Diagnostic Plomb avant Travaux

Revêtements et/ou matériaux contenant du plomb

Présence

Rapport de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant réalisation de travaux dans un immeuble bâti

Selon le Décret 2017-899 du 9 mai 2017, pris en application de l'article L.4412-2 du Code du travail. Méthodologie d'intervention et contenu du rapport selon l'arrêté du 16 juillet 2019 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations dans les immeubles bâtis, selon l'arrêté du 14 Décembre 2021 et selon la norme NF X 46-020 d'août 2017 (2ème tirage) "Repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante dans les immeubles bâtis – Mission et méthodologie."

A - RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS



A-1 DÉSIGNATION DE L'IMMEUBLE

Adresse : 63, BOULEVARD SAINT-JEAN 45000 ORLEANS

Référence client : 63, boulevard Saint-Jean

Désignation : Réhabilitation d'une partie de la salle
"restauration" de la réserve attenante et
des sanitaires pour une superficie

Date de construction : En 1960

A-3 OPÉRATEUR DE REPÉRAGE

Nom : BOUCHER ERIC

Accompagnateur : CATTIAUX Nicolas (0 800 400 100)

Date de repérage : 22/12/2023

Numéro attestation : 1315

Délivré le : 08/12/2022

Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par LCP – 23 bis rue Thomas Edison 33610 CANEJAN

A-2 PROPRIÉTAIRE / DONNEUR D'ORDRE

Propriétaire :
SGAMI OUEST
28 Rue de la Pilate
35207 RENNES

Donneur d'ordre :
SGAMI OUEST
28 Rue de la Pilate
35207 RENNES

A-4 SOCIÉTÉ

Société & Siret : AC Environnement (N° 44135591400298)

Date du rapport : 03/01/2024

Assurance : HDI Global SE 76208471-30015

A Riorges, le 03/01/2024

PRÉSENCE D'AMIANTE DANS LE CADRE DE LA MISSION

Oui

PRÉSENCE DE LOCAUX OU PARTIES DE LOCAUX NON VISITÉS ET OU
DE COMPOSANTS OU PARTIES DE COMPOSANTS NON INSPECTÉS

Non

Le présent rapport ne peut être reproduit que dans son intégralité.

B - SOMMAIRE

A - Renseignements administratifs

- A-1 - Désignation de l'immeuble
- A-2 - Propriétaire / Donneur d'ordre
- A-3 - Opérateur de repérage
- A-4 - Société

B - Sommaire

C - Locaux ou parties de locaux et composants ou parties de composant

- C-1 - Locaux visités
- C-2 - Locaux ou partie(s) de locaux non visité(s) et composant(s) ou partie(s) de composant non inspecté(s)

D- Etude préalable

- D-1 - Descriptif des travaux envisagés
- D-2 - Périmètre du bâtiment concerné
- D-3 - Objectif de la mission
- D-4 - Document(s) mis à disposition
- D-5 - Périmètre et programme de repérage de l'opérateur
- D-6 - Motifs de réduction ou d'augmentation du nombre de prélèvements
- D-7 - Adjonction(s) ou exclusion(s) par rapport à la norme NF 46-020
- D-8 - Conditions existantes au moment du prélèvement

E - Conditions de repérage

- E-1 - Modalités de repérage
- E-2 - Moyens d'investigation
- E-3 - Obligations de communication du rapport de repérage

F - Conclusions

- F-1 - Conclusion(s) du présent rapport de repérage
- F-2 - Réserves / Commentaires

G - Grille de résultats du repérage

Annexes

- Annexe : Plans
- Annexe : Reportage photographique
- Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation
- Annexe : Prélèvements et analyses

C - LOCAUX OU PARTIE(S) DE LOCAUX ET COMPOSANT(S) OU PARTIE(S) DE COMPOSANT

C-1 LISTE DES LOCAUX VISITÉS

RDC-Bâtiment A - Vol 1 (Réserve cuisine)	RDC-Bâtiment A - Vol 2 (Salle de restaurant 1)
RDC-Bâtiment A - Vol 3 (Sanitaires)	RDC-Bâtiment A - Vol 4 (Salle de restaurant 2)
RDC-Bâtiment A - Vol 5 (Cage escalier)	RDC-Bâtiment A - Vol 6 (Couloir)

C-2 LOCAUX OU PARTIE(S) DE LOCAUX NON VISITÉ(S) ET COMPOSANT(S) OU PARTIE(S) DE COMPOSANT NON INSPECTÉ(S)

Localisation / Désignation	Justification	Investigation complémentaire restant à réaliser
Sans objet	Sans objet	Sans objet

D - ÉTUDE PRÉALABLE

D-1 PROGRAMME DE TRAVAUX DU DONNEUR D'ORDRE

Création LRA: Réhabilitation d'une partie de la salle "restauration" de la réserve attenante et des sanitaires pour une superficie cumulée d'environ 100 m²

D-2 PÉRIMÈTRE DU BATIMENT CONCERNÉ DÉFINI PAR LE DONNEUR D'ORDRE

Les zones impactées par les travaux sont celles désignées dans le BT (citées ci-dessus) et prédéfinies par le Donneur d'Ordre, à savoir: Les 2 salles de restauration, couloir attenant à la réserve du restaurant ainsi que les sanitaires de la réserve restaurant.

D-3 OBJECTIF DE LA MISSION

Ce repérage a pour objectif d'identifier et localiser les matériaux et produits contenant de l'amiante incorporés ou faisant indissociablement corps avec l'immeuble ou la partie d'immeuble sur lequel des travaux sont programmés.

D-4 DOCUMENTS MIS A DISPOSITION PAR LE DONNEUR D'ORDRE

Aucun

D-5 PROGRAMME ET PÉRIMÈTRE DE REPÉRAGE DÉFINI PAR L'OPÉRATEUR DE REPÉRAGE

Sur la base de la liste en annexe 1 de l'arrêté du 16 juillet 2019, ainsi que sur la base des informations transmises par le donneur d'ordre et après étude du périmètre et du programme de travaux envisagé, nous avons inspecté tous les matériaux ou produits susceptibles de contenir de l'amiante affectés par les travaux pour les ouvrages ou composants de la construction

Ouvrage ou composant de la construction inspecté	Plan de l'immeuble	Locaux	Localisation
Conduits, canalisations et équipements	RDC-Bâtiment A	Vol 1 (Réserve cuisine) - Vol 2 (Salle de restaurant 1) - Vol 3 (Sanitaires)	
Parois verticales intérieures et enduits	RDC-Bâtiment A	Vol 1 (Réserve cuisine) - Vol 2 (Salle de restaurant 1) - Vol 3 (Sanitaires) - Vol 4 (Salle de restaurant 2) - Vol 5 (Cage escalier) - Vol 6 (Couloir)	
Plafond et faux-plafonds	RDC-Bâtiment A	Vol 1 (Réserve cuisine) - Vol 2 (Salle de restaurant 1) - Vol 3 (Sanitaires) - Vol 4 (Salle de restaurant 2) - Vol 5 (Cage escalier) - Vol 6 (Couloir)	
Revêtement de mur	RDC-Bâtiment A	Vol 1 (Réserve cuisine) - Vol 2 (Salle de restaurant 1) - Vol 3 (Sanitaires) - Vol 5 (Cage escalier) - Vol 6 (Couloir)	
Revêtement de sol	RDC-Bâtiment A	Vol 1 (Réserve cuisine) - Vol 2 (Salle de restaurant 1) - Vol 3 (Sanitaires) - Vol 4 (Salle de restaurant 2) - Vol 5 (Cage escalier) - Vol 6 (Couloir)	

D-6 MOTIF(S) AYANT PU CONDUIRE A RÉDUIRE OU AUGMENTER LE NOMBRE DE PRÉLÈVEMENTS TEL QU'INDIQUÉ EN ANNEXE A DE LA NORME NF 46-020 POUR CHACUN DES MATÉRIEUX ET PRODUITS REPÉRÉS

Néant.

D-7 ADJONCTION(S) OU EXCLUSIONS PAR RAPPORT A LA NORME NF 46-020

Néant.

D-8 CONDITIONS EXISTANTES AU MOMENT DU PRÉLÈVEMENT SUSCEPTIBLES D'INFLUENCER L'INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS DES ANALYSES

Néant.

E - CONDITIONS DE REPÉRAGE

E-1 MODALITÉS DE REPÉRAGE

Dans un premier temps, dans le périmètre des travaux, et selon le programme de repérage découlant du programme des travaux envisagés, l'opérateur de repérage recherche la présence de Matériaux et Produits Susceptibles de Contenir de l'Amiante (MPSCA) faisant indissociablement corps avec le bâti et qui seront sollicités directement ou indirectement par les travaux. Ces MPSCA correspondent entre autre aux parties d'ouvrages ou de composants à inspecter ou à sonder de la « Liste non exhaustive des matériaux ou produits susceptibles de contenir de l'amiante à repérer » de l'annexe 1 de l'arrêté du 16 juillet 2019 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations dans les immeubles bâtis. Toutefois, cette liste n'étant pas exhaustive, s'il a connaissance d'autres MPSCA, il les repère également.

L'inspection des ouvrages doit être exhaustive. Le repérage peut nécessiter des sondages destructifs ou des démontages particuliers. Par exemple, il convient de procéder aux investigations suivantes :

- les plénums doivent être inspectés ;
- les gaines techniques doivent être contrôlées ;
- les cloisons démontables doivent être examinées (têtes, pieds et joints de la cloison, réservations) ;
- les éléments de façade, gaines maçonnées, joints de cloisons devront être sondés ou démontés s'il y a présomption de présence de matériaux contenant de l'amiante.

L'ensemble du périmètre du bâtiment concerné par les travaux doit être visité et inspecté. En cas de défaut d'accessibilité du fait du donneur d'ordre et alors que l'opérateur lui a au préalable demandé les moyens d'accès adaptés (démontage spécifique, ouverture de gaine ou de volume vide sans accès prévu, fourniture de nacelle, etc.), l'opérateur rédigera un pré-rapport. Lorsque, dans des cas très exceptionnels et qui doivent être justifiés, certaines parties d'ouvrages ne sont pas accessibles avant que les travaux ne commencent, l'opérateur de repérage rédige un rapport dans lequel il émet les réserves correspondantes et préconise les investigations approfondies complémentaires qui devront être réalisées entre les différentes étapes des travaux.

Il examine de façon exhaustive tous les locaux et parties de locaux situés dans le périmètre des travaux. La définition de zones présentant des similitudes d'ouvrage permet d'optimiser le nombre de prélèvements qui sont transmis pour analyse. Les sondages itératifs et comparatifs permettent de déterminer les limites et l'étendue des zones présentant des similitudes d'ouvrage.

Dans un second temps, et pour chacun des ouvrages ou composants repérés, en fonction des informations dont il dispose et de sa connaissance des matériaux et produits utilisés, il atteste, le cas échéant, de la présence ou de l'absence d'amiante. En cas de doute et selon les prescriptions réglementaires et normatives il détermine les prélèvements et analyses de matériaux nécessaires pour conclure.

Conformément aux prescriptions de l'arrêté du 16 juillet 2019 et de la norme NF X46-020 d'août 2017 (2ème tirage), les analyses des échantillons de ces produits et matériaux sont réalisées couches par couches par un organisme accrédité par le COFRAC.

L'opérateur de repérage veille à la traçabilité des échantillons prélevés : ces échantillons sont repérés de manière que les ouvrages dans lesquels ils ont été prélevés puissent être identifiés.

E-2 MOYENS D'INVESTIGATION

Pour la réalisation de notre repérage, nos moyens d'investigations mis en œuvre garantissent la réalisation d'investigations approfondies destructives et non destructives, telles que :

- Dépose de certains blocs prises pour examiner la composition interne des cloisons.
- Dépose des éléments de finition (plinthes, couvre-joints, etc) des cloisons démontables pour examiner les têtes, pieds et joints de ces cloisons.
- Détermination des sondages destructifs ou les démontages particuliers nécessaires pour permettre d'accéder aux matériaux susceptibles de contenir de l'amiante (élément de façade, gaine maçonnée, joint de cloisons, etc). Dans le cas où le risque de découverte de matériaux et produits friables contenant de l'amiante est probable, les moyens de prévention adéquats devront être mis en œuvre.
- Classement des matériaux et produits selon leurs caractéristiques.
- Prélèvements pour déterminer par analyse, lorsque les marquages des matériaux ou les documents consultés par l'opérateur de repérage ne lui ont pas permis de conclure, la présence effective d'amiante dans des matériaux et produits susceptibles d'en contenir.

E-3 OBLIGATIONS DE COMMUNICATION DU RAPPORT DE REPERAGE

Le présent rapport est à communiquer à toute personne physique ou morale amenée à concevoir, organiser ou exécuter des travaux dans l'immeuble bâti.

Il est rappelé en outre les dispositions de l'article 11 de l'arrêté du 16/07/2019 :

« Si le donneur d'ordre n'est pas le propriétaire de l'immeuble bâti concerné par la mission de repérage, il adresse à ce dernier une copie du rapport établi par l'opérateur de repérage. En cas de mission de repérage portant sur une partie privative d'un immeuble collectif à usage d'habitation, son propriétaire met à jour le contenu du « dossier amiante - parties privatives » (DAPP) prévu au I de l'article R. 1334-29-4 du code de la santé publique, en y intégrant les données issues du rapport ou du pré-rapport de repérage amiante avant travaux. Il tient à disposition et communique ce DAPP, ainsi complété, selon les modalités prévues au II de l'article R. 1334-29-4 du code de la santé publique.

En cas de mission de repérage portant sur les parties communes d'un immeuble collectif à usage d'habitation ou sur un immeuble non utilisé à fin d'habitation, son propriétaire met à jour le contenu du « dossier technique amiante » (DTA) prévu au I de l'article R. 1334-29-5 du code de la santé publique ainsi que de sa fiche récapitulative, en y intégrant les données issues du rapport ou du pré-rapport de repérage amiante avant travaux. Il tient à disposition et communique ce DTA, ainsi complété, selon les modalités prévues au II de l'article R. 1334-29-5 du code de la santé publique.

En cas de mission de repérage portant sur tout ou partie d'un immeuble d'habitation ne comprenant qu'un seul logement, son propriétaire conserve le rapport ou le pré-rapport restituant les conditions de réalisation et les conclusions de cette recherche d'amiante avant travaux. Il communique ce rapport ou ce pré-rapport, sur leur demande, à toute personne physique ou morale appelée à effectuer des travaux dans l'immeuble bâti ainsi qu'aux agents de contrôle de l'inspection du travail mentionnés à l'article L. 8211-1 du code du travail, aux agents du service de prévention des organismes de sécurité sociale et, en cas d'opération relevant du champ de l'article R. 4534-1 du code du travail, de l'organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics. »

F - CONCLUSIONS

F-1 CONCLUSIONS(S) DU PRÉSENT RAPPORT DE REPÉRAGE

Dans le cadre de la mission objet du présent rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante.

Localisation	Catégorie	Composant	Partie de composant	Sur avis / réf pré.	Etat de conservation (hors réglementation)
Vol 2 (Salle de restaurant 1)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Mastics	P19	Bon état
Vol 1 (Réserve cuisine)	Parois verticales intérieures et enduits	Menuiseries	Mastic vitrier	P21	Bon état
Vol 5 (Cage escalier)	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Nez de marche	P24	Bon état

L'attention du donneur d'ordre/maître d'ouvrage/propriétaire est attirée sur le fait qu'en présence de locaux ou de partie de locaux non visités, de composants ou de parties de composant non inspectés faisant partie du périmètre et du programme des travaux, l'information sur la présence ou l'absence d'amiante ne peut être considérée comme exhaustive et ses obligations réglementaires de repérage définies aux articles R4412 - 97 et suivants du Code du travail ne sont pas remplies. Des investigations approfondies complémentaires seront à réaliser lorsque ces locaux/ parties de locaux, composant ou partie de composant seront accessibles de manière sécurisée.

Localisation	Matériau	Justification	Investigation complémentaire restant à réaliser	Moyen d'accès à mettre en oeuvre
Vol 2 (Salle de restaurant 1)	Joint de bride	Réseaux non consignés.		
Vol 1 (Réserve cuisine)	Joint de bride	Réseaux non consignés.		
Vol 3 (Sanitaires)	Joint de bride	Réseaux non consignés.		

F-2 RÉSERVES / COMMENTAIRES

-En cas de découverte de Matériaux ou Produits Susceptibles de Contenir de l'Amiante (MPSCA) non repérés dans ce présent rapport, lors de la phase de travaux, il conviendra de faire réaliser des sondages ou des prélèvements complémentaires ou de considérer ces éléments comme contenant de l'amiante.

-Exhaustivité des volumes sous doublages, un seul et même sondage étant représentatif d'une zone homogène (Norme NF X 46-020).

-Des investigations approfondies concernant l'ensemble des installations électriques (câbles et équipements) n'ont pu être réalisées sans réception préalable d'un PV de consignation.

- Des appareils n'ont pas pu être visés par le présent repérage, n'étant pas ou partiellement accessibles (hotte du restaurant).

- Se référer aux parties de locaux non visitées et aux impossibilités techniques.

- Pour des raisons d'accessibilité, les réseaux enterrés n'ont pu être repérés. Des conduits en fibres-ciment ont pu être utilisés.

G - SOMMAIRE DES GRILLES DE RÉSULTAT DE REPÉRAGE

- 1 - Parois verticales intérieures et enduits**
- 2 - Plafond et faux-plafonds**
- 3 - Revêtement de sol**
- 4 - Revêtement de mur**
- 5 - Conduits, canalisations et équipements**



Amiante

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion	Etat Cons
RDC-Bâtiment A	Vol 1 (Réserve cuisine)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	P4	Réalisation d'un prélèvement	Donnant sur l'extérieur, pièces humides.	002ER777025 n°4 - 2	P4	Peinture / Enduit / Ciment - Effritable / Effritable / Beige Blanc / Blanc / Gris	Négatif	Négatif sur analyse	
RDC-Bâtiment A	Vol 1 (Réserve cuisine)	Cloisons légères ou préfabriquées	Panneaux de cloisons	S5	Réalisation d'un sondage		S5 - 2 - S5 - 4				Materiau ne contenant pas d'amiante par nature	Panneaux aux bois
RDC-Bâtiment A	Vol 1 (Réserve cuisine)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	P5	Réalisation d'un prélèvement	Mur de refend, pièces humides.	002ER777025 n°5 - 2	P5	Plâtre - Effritable - Blanc	Négatif	Négatif sur analyse	
RDC-Bâtiment A	Vol 3 (Sanitaires)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S6	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P5	Mur de refend, pièces humides.	002ER777025 n°5 - 2	P5	Plâtre - Effritable - Blanc	Négatif	Négatif sur analyse	
RDC-Bâtiment A	Vol 2 (Salle de restaurant 1)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S7	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P5	Mur de refend, pièces humides.	002ER777025 n°5 - 2	P5	Plâtre - Effritable - Blanc	Négatif	Négatif sur analyse	
RDC-Bâtiment A	Vol 3 (Sanitaires) - Vol 2 (Salle de restaurant 1)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S6 - S7	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P5	Mur de refend, pièces humides.	002ER777025 n°5 - 2	P5	Plâtre - Effritable - Blanc	Négatif	Négatif sur analyse	
RDC-Bâtiment A	Vol 3 (Sanitaires)	Cloisons légères ou préfabriquées	Enduits plâtre	P6	Réalisation d'un prélèvement	Cloisons séparative, pièces humides.	002ER777025 n°6 - 2	P6	Peinture / Plâtre - Effritable / Effritable - Rouge / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse	
RDC-Bâtiment A	Vol 3 (Sanitaires)	Cloisons légères ou préfabriquées	Enduits plâtre	S8	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P6	Cloisons séparative, pièces humides.	002ER777025 n°6 - 2	P6	Peinture / Plâtre - Effritable / Effritable - Rouge / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse	



Amiante

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion	Etat Cons
RDC-Bâtiment A	Vol 2 (Salle de restaurant 1)	Cloisons légères ou préfabriquées	Enduits plâtre	S9	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P6	Cloisons séparative, pièces humides.	002ER777025 n°6 - 2	P6	Peinture / Plâtre - Effritable / Rouge / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse	
RDC-Bâtiment A	Vol 3 (Sanitaires) - Vol 2 (Salle de restaurant 1)	Cloisons légères ou préfabriquées	Enduits plâtre	S8 - S9	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P6	Cloisons séparative, pièces humides.	002ER777025 n°6 - 2	P6	Peinture / Plâtre - Effritable / Rouge / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse	
RDC-Bâtiment A	Vol 4 (Salle de restaurant 2)	Cloisons légères ou préfabriquées	Colle ciment	P14	Réalisation d'un prélèvement	Colle ciment sur murs en briques 10/20	002ER777025 n°14 - 2	P14	Mortier - Effritable - Gris	Négatif	Négatif sur analyse	
RDC-Bâtiment A	Vol 2 (Salle de restaurant 1)	Cloisons légères ou préfabriquées	Colle ciment	S24	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P14	Colle ciment sur murs en briques 10/20	002ER777025 n°14 - 2	P14	Mortier - Effritable - Gris	Négatif	Négatif sur analyse	
RDC-Bâtiment A	Vol 2 (Salle de restaurant 1)	Cloisons légères ou préfabriquées	Colle ciment	S25	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P14	Colle ciment sur murs en briques 10/20	002ER777025 n°14 - 2	P14	Mortier - Effritable - Gris	Négatif	Négatif sur analyse	
RDC-Bâtiment A	Vol 6 (Coulloir)	Cloisons légères ou préfabriquées	Colle ciment	S26	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P14	Colle ciment sur murs en briques 10/20	002ER777025 n°14 - 2	P14	Mortier - Effritable - Gris	Négatif	Négatif sur analyse	
RDC-Bâtiment A	Vol 2 (Salle de restaurant 1) - Vol 6 (Coulloir)	Cloisons légères ou préfabriquées	Colle ciment	S24 - S25 - S26	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P14	Colle ciment sur murs en briques 10/20	002ER777025 n°14 - 2	P14	Mortier - Effritable - Gris	Négatif	Négatif sur analyse	
RDC-Bâtiment A	Vol 4 (Salle de restaurant 2)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	P15	Réalisation d'un prélèvement	Mur de refend, pièces sèches.	002ER777025 n°15 - 2	P15	Peinture / Plâtre / Ciment - Effritable / Effritable / Beige Vert / Blanc / Gris	Négatif	Négatif sur analyse	

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion	Etat Cons
RDC-Bâtiment A	Vol 6 (Couloir)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S30	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P15	Mur de refend, pièces sèches.	002ER777025 n°15 - 2	P15	Peinture / Plâtre / Ciment - Effritable / Effritable - Beige Vert / Blanc / Gris	Négatif	Négatif sur analyse	
RDC-Bâtiment A	Vol 6 (Couloir)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S31	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P15	Mur de refend, pièces sèches.	002ER777025 n°15 - 2	P15	Peinture / Plâtre / Ciment - Effritable / Effritable - Beige Vert / Blanc / Gris	Négatif	Négatif sur analyse	
RDC-Bâtiment A	Vol 4 (Salle de restaurant 2)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S32	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P15	Mur de refend, pièces sèches.	002ER777025 n°15 - 2	P15	Peinture / Plâtre / Ciment - Effritable / Effritable - Beige Vert / Blanc / Gris	Négatif	Négatif sur analyse	
RDC-Bâtiment A	Vol 2 (Salle de restaurant 1)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S33	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P15	Mur de refend, pièces sèches.	002ER777025 n°15 - 2	P15	Peinture / Plâtre / Ciment - Effritable / Effritable - Beige Vert / Blanc / Gris	Négatif	Négatif sur analyse	
RDC-Bâtiment A	Vol 2 (Salle de restaurant 1)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S34	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P15	Mur de refend, pièces sèches.	002ER777025 n°15 - 2	P15	Peinture / Plâtre / Ciment - Effritable / Effritable - Beige Vert / Blanc / Gris	Négatif	Négatif sur analyse	
RDC-Bâtiment A	Vol 2 (Salle de restaurant 1)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S35	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P15	Mur de refend, pièces sèches.	002ER777025 n°15 - 2	P15	Peinture / Plâtre / Ciment - Effritable / Effritable - Beige Vert / Blanc / Gris	Négatif	Négatif sur analyse	
RDC-Bâtiment A	Vol 6 (Couloir) - Vol 4 (Salle de restaurant 2) - Vol 2 (Salle de restaurant 1)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S30 - S31 - S32 - S33 - S34 - S35	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P15	Mur de refend, pièces sèches.	002ER777025 n°15 - 2	P15	Peinture / Plâtre / Ciment - Effritable / Effritable - Beige Vert / Blanc / Gris	Négatif	Négatif sur analyse	

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion	Etat Cons
RDC-Bâtiment A	Vol 6 (Couloir)	Cloisons légères ou préfabriquées	Enduits plâtre	P16	Réalisation d'un prélèvement	Cloisons séparative, pièces sèches.	002ER777025 n°16 - 2	P16	Plâtre - Effritable - Blanc	Négatif	Négatif sur analyse	
RDC-Bâtiment A	Vol 2 (Salle de restaurant 1)	Cloisons légères ou préfabriquées	Enduits plâtre	S36	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P16	Cloisons séparative, pièces sèches.	002ER777025 n°16 - 2	P16	Plâtre - Effritable - Blanc	Négatif	Négatif sur analyse	
RDC-Bâtiment A	Vol 1 (Réserve cuisine)	Menuiseries	Reprise d'étanchéité	P20	Réalisation d'un prélèvement	Joint de structure souple gris sur menuiserie aluminium	002ER777025 n°20 - 2	P20	Joint / Matériau - Souple / Effritable - Blanc / Gris	Négatif	Négatif sur analyse	
RDC-Bâtiment A	Vol 1 (Réserve cuisine)	Menuiseries	Mastic vitrier	P21	Réalisation d'un prélèvement	Mastic gris fibreux.	002ER777025 n°21 - 2	P21	Mastic - Effritable - Gris	Positif	Présence sur analyse	Bon état
RDC-Bâtiment A	Vol 5 (Cage escalier)	Murs et cloisons	Enduits projetés	P22	Réalisation d'un prélèvement	Mur de refend, pièces sèches.	002ER777025 n°22 - 2	P22	Peinture / Plâtre - Effritable / Effritable - Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse	
RDC-Bâtiment A	Vol 5 (Cage escalier)	Murs et cloisons	Enduits projetés	S42	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P22	Mur de refend, pièces sèches.	002ER777025 n°22 - 2	P22	Peinture / Plâtre - Effritable / Effritable - Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse	
RDC-Bâtiment A	Vol 5 (Cage escalier)	Cloisons légères ou préfabriquées	Enduits projetés	P23	Réalisation d'un prélèvement	Cloisons séparative, pièces sèches.	002ER777025 n°23 - 2	P23	Peinture / Plâtre - Effritable / Effritable - Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse	

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Plafond et faux-plafonds

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion	Etat Cons
------	--------------	-----------	------------------	------------	-------------	----------------	-----------	-----------	------------	----------	------------	-----------



Amiante

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Plafond et faux-plafonds

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion	Etat Cons
RDC-Bâtiment A	Vol 1 (Réserve cuisine)	Plafonds	Enduits plâtre	P7	Réalisation d'un prélèvement	Sous-face de plancher béton, pièces humides.	002ER777025 n°7 - 2	P7	Peinture / Enduit - Effritable / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse	
RDC-Bâtiment A	Vol 3 (Sanitaires)	Plafonds	Enduits plâtre	S10	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P7	Sous-face de plancher béton, pièces humides.	002ER777025 n°7 - 2	P7	Peinture / Enduit - Effritable / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse	
RDC-Bâtiment A	Vol 2 (Salle de restaurant 1)	Plafonds	Enduits plâtre	S11	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P7	Sous-face de plancher béton, pièces humides.	002ER777025 n°7 - 2	P7	Peinture / Enduit - Effritable / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse	
RDC-Bâtiment A	Vol 3 (Sanitaires) - Vol 2 (Salle de restaurant 1)	Plafonds	Enduits plâtre	S10 - S11	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P7	Sous-face de plancher béton, pièces humides.	002ER777025 n°7 - 2	P7	Peinture / Enduit - Effritable / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse	
RDC-Bâtiment A	Vol 1 (Réserve cuisine)	Faux plafonds	Panneaux et plaques	S13	Réalisation d'un sondage		S13 - 2 - S13 - 4				Négatif sur marquageAn née de fabrication au 10/05/2003	
RDC-Bâtiment A	Vol 3 (Sanitaires)	Faux plafonds	Panneaux et plaques	S18	Réalisation d'un sondage		S18 - 2 - S18 - 4				Materiau ne contenant pas d'amiante par naturePanneaux bois	



Amiante

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Plafond et faux-plafonds

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion	Etat Cons
RDC-Bâtiment A	Vol 4 (Salle de restaurant 2)	Faux plafonds	Panneaux et plaques	S18	Sondage et extension de la ZPSO du sondage S18		S18 - 2 - S18 - 4				Matériau ne contenant pas d'amiante par nature	Panneaux aux bois
RDC-Bâtiment A	Vol 2 (Salle de restaurant 1)	Faux plafonds	Panneaux et plaques	S18	Sondage et extension de la ZPSO du sondage S18		S18 - 2 - S18 - 4				Matériau ne contenant pas d'amiante par nature	Panneaux aux bois
RDC-Bâtiment A	Vol 6 (Couloir)	Faux plafonds	Panneaux et plaques	S18	Sondage et extension de la ZPSO du sondage S18		S18 - 2 - S18 - 4				Matériau ne contenant pas d'amiante par nature	Panneaux aux bois
RDC-Bâtiment A	Vol 5 (Cage escalier)	Faux plafonds	Panneaux et plaques	S18	Sondage et extension de la ZPSO du sondage S18		S18 - 2 - S18 - 4				Matériau ne contenant pas d'amiante par nature	Panneaux aux bois
RDC-Bâtiment A	Vol 6 (Couloir)	Plafonds	Enduits plâtre	P17	Réalisation d'un prélèvement	Sous-face de plancher béton, pièces sèches.	002ER777025 n°17 - 2	P17	Peinture / Plâtre - Effritable / Effritable - Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse	



Amiante

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Plafond et faux-plafonds

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion	Etat Cons
RDC-Bâtiment A	Vol 5 (Cage escalier)	Plafonds	Enduits plâtre	S37	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P17	Sous-face de plancher béton, pièces sèches.	002ER777025 n°17 - 2	P17	Peinture / Plâtre - Effritable / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse	
RDC-Bâtiment A	Vol 4 (Salle de restaurant 2)	Plafonds	Enduits plâtre	S38	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P17	Sous-face de plancher béton, pièces sèches.	002ER777025 n°17 - 2	P17	Peinture / Plâtre - Effritable / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse	
RDC-Bâtiment A	Vol 2 (Salle de restaurant 1)	Plafonds	Enduits plâtre	S39	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P17	Sous-face de plancher béton, pièces sèches.	002ER777025 n°17 - 2	P17	Peinture / Plâtre - Effritable / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse	
RDC-Bâtiment A	Vol 5 (Cage escalier) - Vol 4 (Salle de restaurant 2) - Vol 2 (Salle de restaurant 1)	Plafonds	Enduits plâtre	S37 - S38 - S39	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P17	Sous-face de plancher béton, pièces sèches.	002ER777025 n°17 - 2	P17	Peinture / Plâtre - Effritable / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse	

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Revêtement de sol

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion	Etat Cons
RDC-Bâtiment A	Vol 1 (Réserve cuisine)	Revêtement de sol	Colles de carrelage	P1	Réalisation d'un prélèvement	Carrelage mosaïque beige, colle grise.	002ER777025 n°1 - 2 - 002ER777025 n°1 - 4 - 002ER777025 n°1 - 6	P1	Colle / Mortier - Dur / Dur - Gris / Gris	Négatif	Négatif sur analyse	

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Revêtement de sol

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion	Etat Cons
RDC-Bâtiment A	Vol 3 (Sanitaires)	Revêtement de sol	Colles de carrelage	S1	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P1	Carrelage mosaïque beige, colle grise.	002ER77025 n°1 - 2 - 002ER77025 n°1 - 4 - 002ER77025 n°1 - 6	P1	Colle / Mortier - Dur / Dur - Gris / Gris	Négatif	Négatif sur analyse	
RDC-Bâtiment A	Vol 5 (Cage escalier)	Revêtement de sol	Colles de carrelage	S12	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P1	Carrelage mosaïque beige, colle grise.	002ER77025 n°1 - 2 - 002ER77025 n°1 - 4 - 002ER77025 n°1 - 6	P1	Colle / Mortier - Dur / Dur - Gris / Gris	Négatif	Négatif sur analyse	
RDC-Bâtiment A	Vol 3 (Sanitaires) - Vol 5 (Cage escalier)	Revêtement de sol	Colles de carrelage	S1 - S12	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P1	Carrelage mosaïque beige, colle grise.	002ER77025 n°1 - 2 - 002ER77025 n°1 - 4 - 002ER77025 n°1 - 6	P1	Colle / Mortier - Dur / Dur - Gris / Gris	Négatif	Négatif sur analyse	
RDC-Bâtiment A	Vol 6 (Couloir)	Revêtement de sol	Colles de carrelage	P11	Réalisation d'un prélèvement	Carrelage beige/marron 5/10, colle grise.	002ER77025 n°11 - 2	P11	Colle / Mortier - Dur / Dur - Gris / Gris	Négatif	Négatif sur analyse	
RDC-Bâtiment A	Vol 4 (Salle de restaurant 2)	Revêtement de sol	Colles de carrelage	S22	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P11	Carrelage beige/marron 5/10, colle grise.	002ER77025 n°11 - 2	P11	Colle / Mortier - Dur / Dur - Gris / Gris	Négatif	Négatif sur analyse	



Amiante

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Revêtement de sol

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion	Etat Cons
RDC-Bâtiment A	Vol 2 (Salle de restaurant 1)	Revêtement de sol	Colles de carrelage	S23	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P11	Carrelage beige/marron 5/10, colle grise.	002ER777025 n°11 - 2	P11	Colle / Mortier - Dur / Dur - Gris / Gris	Négatif	Négatif sur analyse	
RDC-Bâtiment A	Vol 4 (Salle de restaurant 2) - Vol 2 (Salle de restaurant 1)	Revêtement de sol	Colles de carrelage	S22 - S23	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P11	Carrelage beige/marron 5/10, colle grise.	002ER777025 n°11 - 2	P11	Colle / Mortier - Dur / Dur - Gris / Gris	Négatif	Négatif sur analyse	
RDC-Bâtiment A	Vol 6 (Couloir)	Revêtement de sol	Plancher	P12	Réalisation d'un prélèvement	Joint de dilatation gris.	002ER777025 n°12 - 2	P12	Joint - Souple - Gris	Négatif	Négatif sur analyse	
RDC-Bâtiment A	Vol 5 (Cage escalier)	Revêtement de sol	Nez de marche	P24	Réalisation d'un prélèvement	Bande antidérapante noir sur nez de marches.	002ER777025 n°24 - 2 - 002ER777025 n°24 - 4	P24	Matériau / Colle - Dur Fibreux / Souple - Noir / Jaune	Positif	Présence sur analyse	Bon état

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Revêtement de mur

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion	Etat Cons
RDC-Bâtiment A	Vol 1 (Réserve cuisine)	Revêtement de mur	Colle de carrelage (plinthe)	P2	Réalisation d'un prélèvement	Plinthes 10/10 Marron, colle blanche.	002ER777025 n°2 - 2	P2 Phase 1	Colle - Dur - Beige	Négatif	Négatif sur analyse	
RDC-Bâtiment A	Vol 1 (Réserve cuisine)	Revêtement de mur	Colle de carrelage (plinthe)	S2	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P2	Plinthes 10/10 Marron, colle blanche.	002ER777025 n°2 - 2	P2 Phase 1	Colle - Dur - Beige	Négatif	Négatif sur analyse	
RDC-Bâtiment A	Vol 1 (Réserve cuisine)	Revêtement de mur	Colle de carrelage (plinthe)	P2	Réalisation d'un prélèvement	Plinthes 10/10 Marron, colle blanche.	002ER777025 n°2 - 2	P2 Phase 2	Joint - Dur - Gris	Négatif	Négatif sur analyse	
RDC-Bâtiment A	Vol 1 (Réserve cuisine)	Revêtement de mur	Colle de carrelage (plinthe)	S2	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P2	Plinthes 10/10 Marron, colle blanche.	002ER777025 n°2 - 2	P2 Phase 2	Joint - Dur - Gris	Négatif	Négatif sur analyse	



Amiante

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Revêtement de mur

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion	Etat Cons
RDC-Bâtiment A	Vol 1 (Réserve cuisine)	Revêtement de mur	Colle de carrelage (faïence)	P3	Réalisation d'un prélèvement	Faïences marron 15/15, colle blanche.	002ER777025 n°3 - 2	P3	Colle / Plâtre - Dur / Effritable - Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse	
RDC-Bâtiment A	Vol 1 (Réserve cuisine)	Revêtement de mur	Colle de carrelage (faïence)	S3	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P3	Faïences marron 15/15, colle blanche.	002ER777025 n°3 - 2	P3	Colle / Plâtre - Dur / Effritable - Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse	
RDC-Bâtiment A	Vol 3 (Sanitaires)	Revêtement de mur	Colle de carrelage (faïence)	S4	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P3	Faïences marron 15/15, colle blanche.	002ER777025 n°3 - 2	P3	Colle / Plâtre - Dur / Effritable - Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse	
RDC-Bâtiment A	Vol 1 (Réserve cuisine) - Vol 3 (Sanitaires)	Revêtement de mur	Colle de carrelage (faïence)	S3 - S4	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P3	Faïences marron 15/15, colle blanche.	002ER777025 n°3 - 2	P3	Colle / Plâtre - Dur / Effritable - Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse	
RDC-Bâtiment A	Vol 3 (Sanitaires)	Revêtement de mur	Colle de plinthe	P8	Réalisation d'un prélèvement	Plinthe 10/10 marron /beige, colle blanche.	002ER777025 n°8 - 2	P8	Colle / Plâtre - Dur / Effritable - Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse	
RDC-Bâtiment A	Vol 3 (Sanitaires)	Revêtement de mur	Colle de plinthe	S14	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P8	Plinthe 10/10 marron /beige, colle blanche.	002ER777025 n°8 - 2	P8	Colle / Plâtre - Dur / Effritable - Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse	
RDC-Bâtiment A	Vol 5 (Cage escalier)	Revêtement de mur	Colle de plinthe	S15	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P8	Plinthe 10/10 marron /beige, colle blanche.	002ER777025 n°8 - 2	P8	Colle / Plâtre - Dur / Effritable - Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse	
RDC-Bâtiment A	Vol 5 (Cage escalier)	Revêtement de mur	Colle de plinthe	S16	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P8	Plinthe 10/10 marron /beige, colle blanche.	002ER777025 n°8 - 2	P8	Colle / Plâtre - Dur / Effritable - Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse	
RDC-Bâtiment A	Vol 3 (Sanitaires) - Vol 5 (Cage escalier)	Revêtement de mur	Colle de plinthe	S14 - S15 - S16	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P8	Plinthe 10/10 marron /beige, colle blanche.	002ER777025 n°8 - 2	P8	Colle / Plâtre - Dur / Effritable - Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse	



GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Revêtement de mur

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion	Etat Cons
RDC-Bâtiment A	Vol 6 (Couloir)	Revêtement de mur	Colle de carrelage (faïence)	P10	Réalisation d'un prélèvement	Carrelage beige/marron 5/10, colle blanche.	002ER777025 n°10 - 2	P10	Papier / Colle - Souple Fibreux / Dur - Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse	
RDC-Bâtiment A	Vol 6 (Couloir)	Revêtement de mur	Colle de carrelage (faïence)	S20	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P10	Carrelage beige/marron 5/10, colle blanche.	002ER777025 n°10 - 2	P10	Papier / Colle - Souple Fibreux / Dur - Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse	
RDC-Bâtiment A	Vol 2 (Salle de restaurant 1)	Revêtement de mur	Colle de carrelage (faïence)	S21	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P10	Carrelage beige/marron 5/10, colle blanche.	002ER777025 n°10 - 2	P10	Papier / Colle - Souple Fibreux / Dur - Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse	
RDC-Bâtiment A	Vol 6 (Couloir) - Vol 2 (Salle de restaurant 1)	Revêtement de mur	Colle de carrelage (faïence)	S20 - S21	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P10	Carrelage beige/marron 5/10, colle blanche.	002ER777025 n°10 - 2	P10	Papier / Colle - Souple Fibreux / Dur - Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse	

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Conduits, canalisations et équipements

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion	Etat Cons
RDC-Bâtiment A	Vol 3 (Sanitaires)	Conduit air	Mastics	P9	Réalisation d'un prélèvement	Mastic gris sur raccordement conduit.	002ER777025 n°9 - 2	P9 Phase 1	Mastic - Effritable - Gris	Négatif	Négatif sur analyse	
RDC-Bâtiment A	Vol 3 (Sanitaires)	Conduit air	Mastics	P9	Réalisation d'un prélèvement	Mastic gris sur raccordement conduit.	002ER777025 n°9 - 2	P9 Phase 2	Matériau - Effritable - Blanc	Négatif	Négatif sur analyse	
RDC-Bâtiment A	Vol 3 (Sanitaires)	Conduit air	Conduit	S17	Réalisation d'un sondage		S17 - 2 - S17 - 4				Matériau ne contenant pas d'amiante par nature Conduit Acier/ Inox.	

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Conduits, canalisations et équipements

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion	Etat Cons
RDC-Bâtiment A	Vol 1 (Réserve cuisine)	Conduit air	Conduit	S17	Sondage et extension de la ZPSO du sondage S17		S17 - 2 - S17 - 4				Materiau ne contenant pas d'amiante par natureConduit Acier/ Inox.	
RDC-Bâtiment A	Vol 2 (Salle de restaurant 1)	Conduit air	Conduit	S17	Sondage et extension de la ZPSO du sondage S17		S17 - 2 - S17 - 4				Materiau ne contenant pas d'amiante par natureConduit Acier/ Inox.	
RDC-Bâtiment A	Vol 1 (Réserve cuisine)	Conduit air	Joint entre éléments	P13	Réalisation d'un prélèvement	Joint fibreux marron entre raccordement caisson de ventilation.	002ER777025 n°13 - 2 - 002ER777025 n°13 - 4	P13	Matériau / Matériau - Effritable / Fibreux - Blanc / Marron	Négatif	Négatif sur analyse	
RDC-Bâtiment A	Vol 2 (Salle de restaurant 1)	Conduit eau	Joint entre éléments	P18	Réalisation d'un prélèvement	Joint tresse marron sur raccords tuyauteries.	002ER777025 n°18 - 2	P18	Fibres / Matériau - Fibreux Souple / Résineux - Marron / Gris	Négatif	Négatif sur analyse	
RDC-Bâtiment A	Vol 2 (Salle de restaurant 1)	Conduit air	Mastics	P19	Réalisation d'un prélèvement	Mastic gris/marron sur raccordement conduit.	002ER777025 n°19 - 2	P19	Mastic / Matériau - Effritable / Souple - Gris / Marron	Positif	Présence sur analyse	Bon état
RDC-Bâtiment A	Vol 2 (Salle de restaurant 1)	Conduit eau	Joint de bride	I1	Joints de brides et joints sur raccordement réseaux d'eau.		I1 - 2				Réseaux non consignés.	
RDC-Bâtiment A	Vol 1 (Réserve cuisine)	Conduit eau	Joint de bride	I1	Joints de brides et joints sur raccordement réseaux d'eau.		I1 - 2				Réseaux non consignés.	



Amiante

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Conduits, canalisations et équipements

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion	Etat Cons
RDC-Bâtiment A	Vol 3 (Sanitaires)	Conduit eau	Joint de bride	I1	Joints de brides et joints sur raccordement réseaux d'eau.		I1 - 2				Réseaux non consignés.	
RDC-Bâtiment A	Vol 2 (Salle de restaurant 1)	Conduit eau	Conduit	S43	Réalisation d'un sondage		S43 - 2 - S43 - 4 - S43 - 6				Matériau ne contenant pas d'amiante par natureConduit en PVC	

ANNEXE : MESURAGE DES ZONES AMIANTÉES

Les mesurages contenus dans le tableau suivant sont donnés a titre indicatifs et doivent impérativement faire l'objet d'un contrôle par les intervenants et ne peut en aucun cas être utilisé comme quantitatif pour chiffrage.

Ref pré.	Composant	Matériau	Localisation	Mesurage lineaire	Mesurage hauteur	Mesurage surface	Mesurage unité(s)
RDC-Bâtiment A							
P19	Conduit air	Mastic / Matériau - Effritable / Souple - Gris / Marron	Vol 2 (Salle de restaurant 1)	2,05 m		,26 m²	
P21	Menuiseries	Mastic - Effritable - Gris	Vol 1 (Réserve cuisine)	8,5 m	,8 m	6,8 m²	
P24	Revêtement de sol	Matériau / Colle - Dur Fibreux / Souple - Noir / Jaune	Vol 5 (Cage escalier)	1,16 m			6 unité(s)

ANNEXE : PLANS DE REPÉRAGE DES MPCA

Ref.	Plans	Titre du plan
	 RDC-Bâtiment A	RDC-Bâtiment A - Plan de repérage - Actions menées
	 RDC-Bâtiment A	RDC-Bâtiment A - Périmètre d'intervention 1 - Actions menées
	 RDC-Bâtiment A	RDC-Bâtiment A - Périmètre d'intervention 1 - MPCA Toutes catégories confondues
	 RDC-Bâtiment A	RDC-Bâtiment A - Périmètre d'intervention 1 - MPCA Parois verticales intérieures et enduits
	 RDC-Bâtiment A	RDC-Bâtiment A - Périmètre d'intervention 1 - MPCA Revêtement de sol
	 RDC-Bâtiment A	RDC-Bâtiment A - Périmètre d'intervention 1 - MPCA Conduits, canalisations et équipements

Référence:
002ER77025Référence:
002ER77025

Légende

	Périmètre d'intervention 1
--	----------------------------



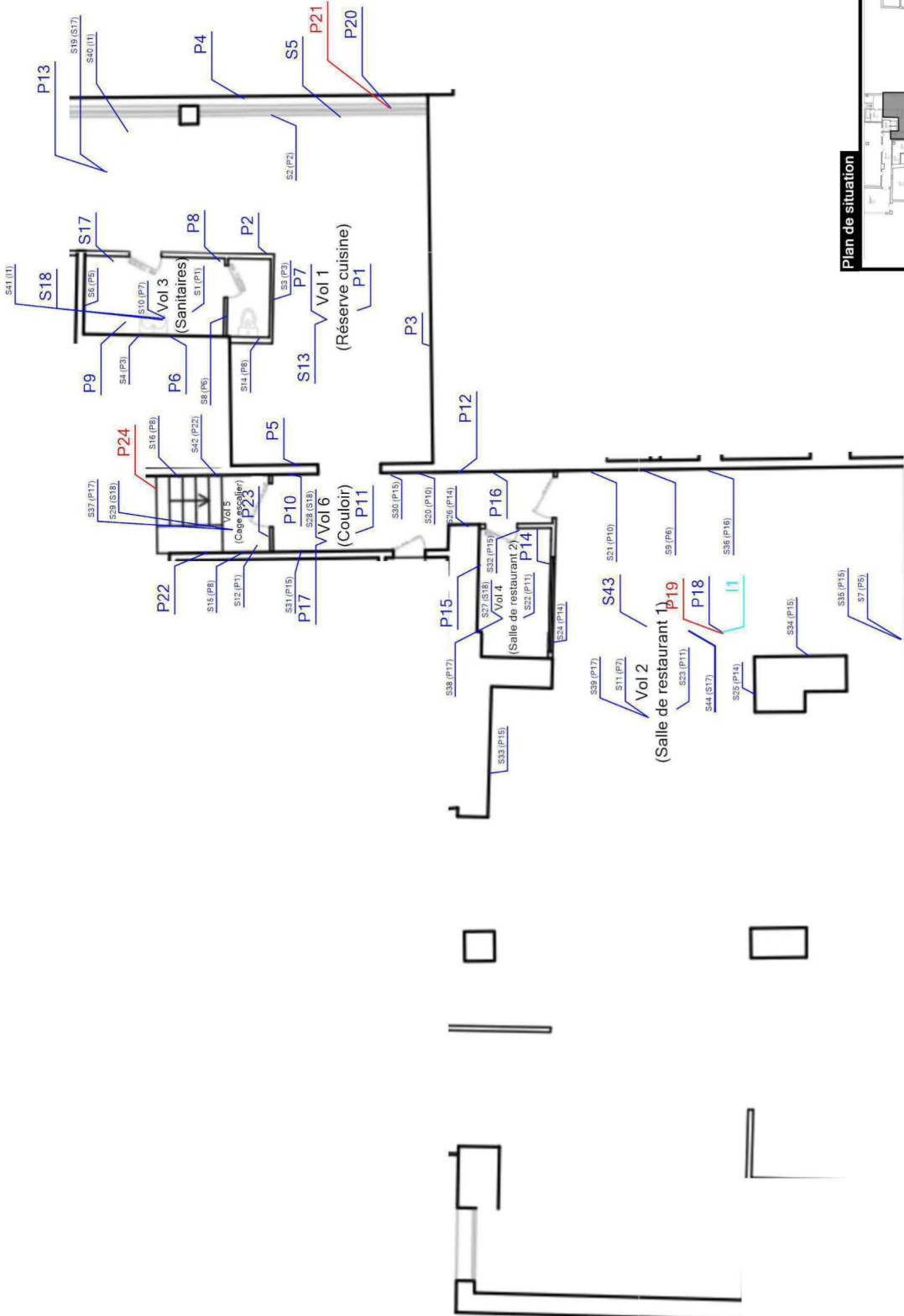
Adresse du bien
63, BOULEVARD SAINT-JEAN
45000 ORLEANS

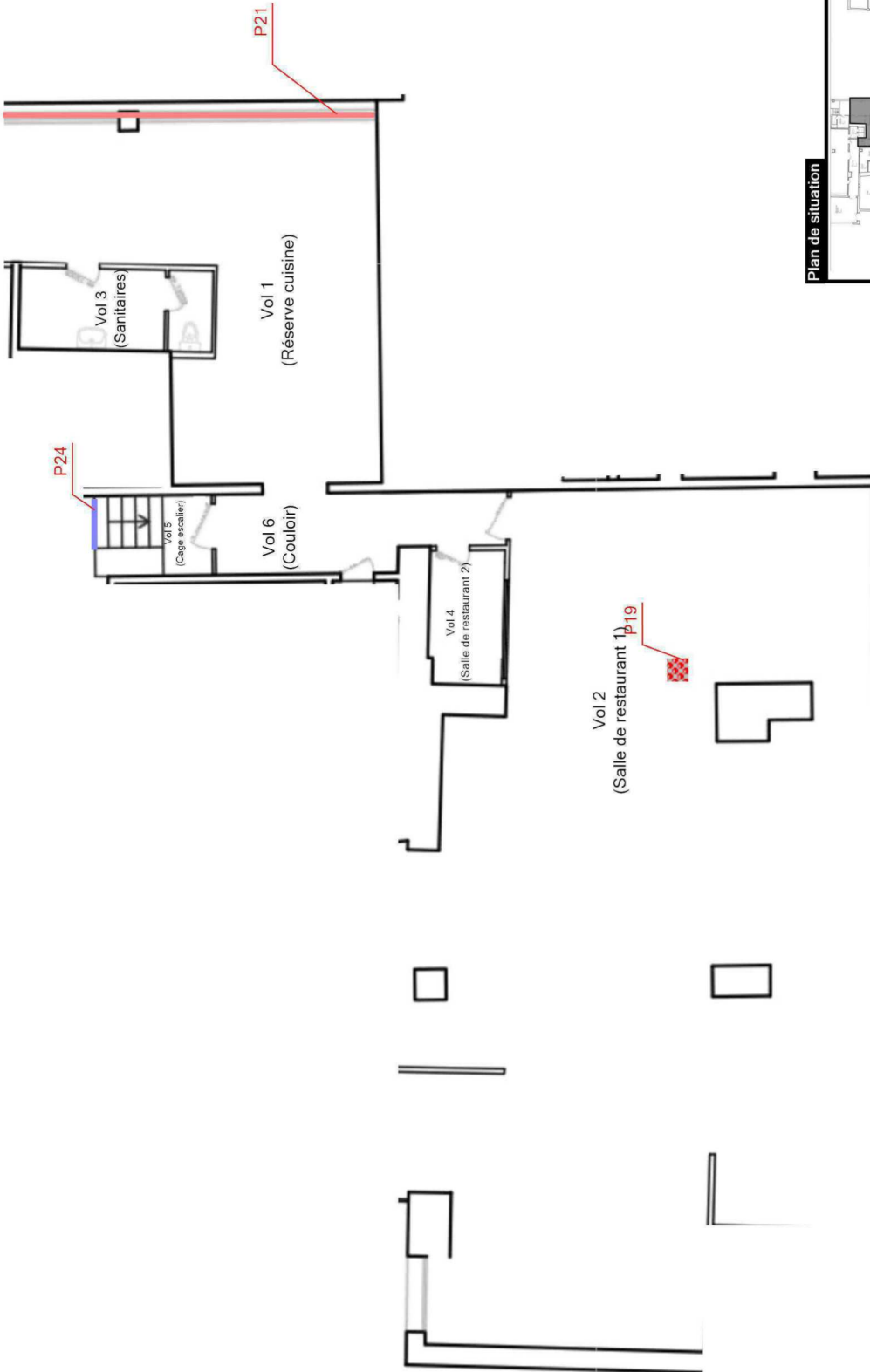
Désignation	
Réhabilitation d'une partie de la salle "restauration" de la réserve attenante et des sanitaires pour une superficie cumulée d'environ 100 m ²	

Date intervention 22/12/2023

Tech	BOUCHER ERIC
------	--------------

Référence:
002ER77025Référence:
002ER77025

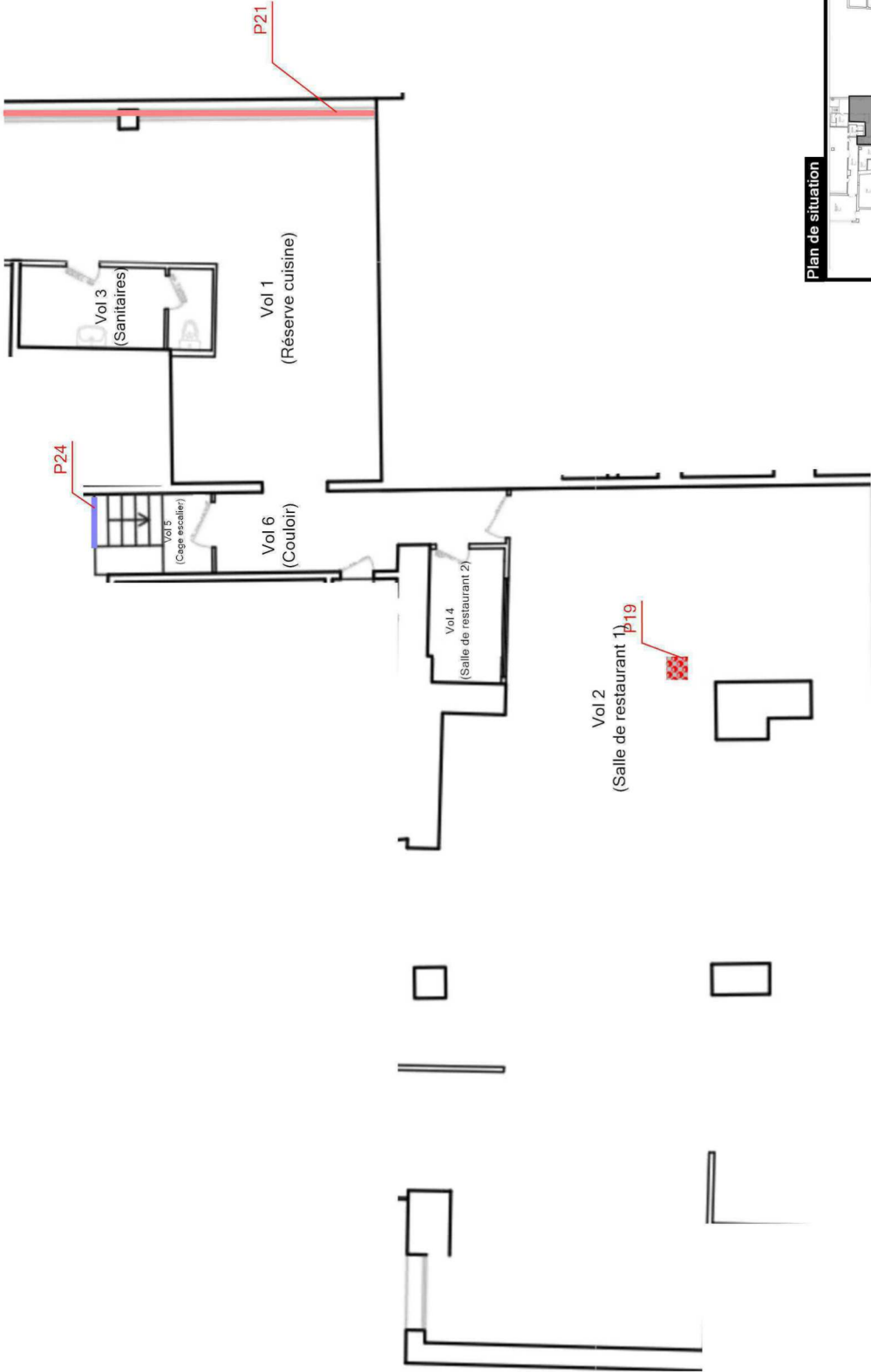
 AC ENVIRONNEMENT DIAGNOSTIC T3 INNOVATION	Adresse du bien 63, BOULEVARD SAINT-JEAN 45000 ORLEANS	Désignation Réhabilitation d'une partie de la salle "restauration" de la réserve attenante et des sanitaires pour une superficie cumulée d'environ 100 m²	Date intervention 22/12/2023	Technicien intervenant BOUCHER ERIC
	Plan de situation 			
				
	Légende P Localisation d'un prélèvement positif P Localisation d'un prélèvement négatif Localisation d'une impossibilité technique S Localisation d'un sondage négatif			

Légende		Technicien intervenant	
	P21 : Mastic vitrier	Plan de situation 	BOUCHER ERIC
	P24 : Nez de marche		
	P19 : Mastics		
		Date intervention	
		Désignation	Réhabilitation d'une partie de la salle "restauration" de la réserve attenante et des sanitaires pour une superficie cumulée d'environ 100 m²
		Adresse du bien	63, BOULEVARD SAINT-JEAN 45000 ORLÉANS



AC ENVIRONNEMENT

QUALITÉ DES INTERVIENTS



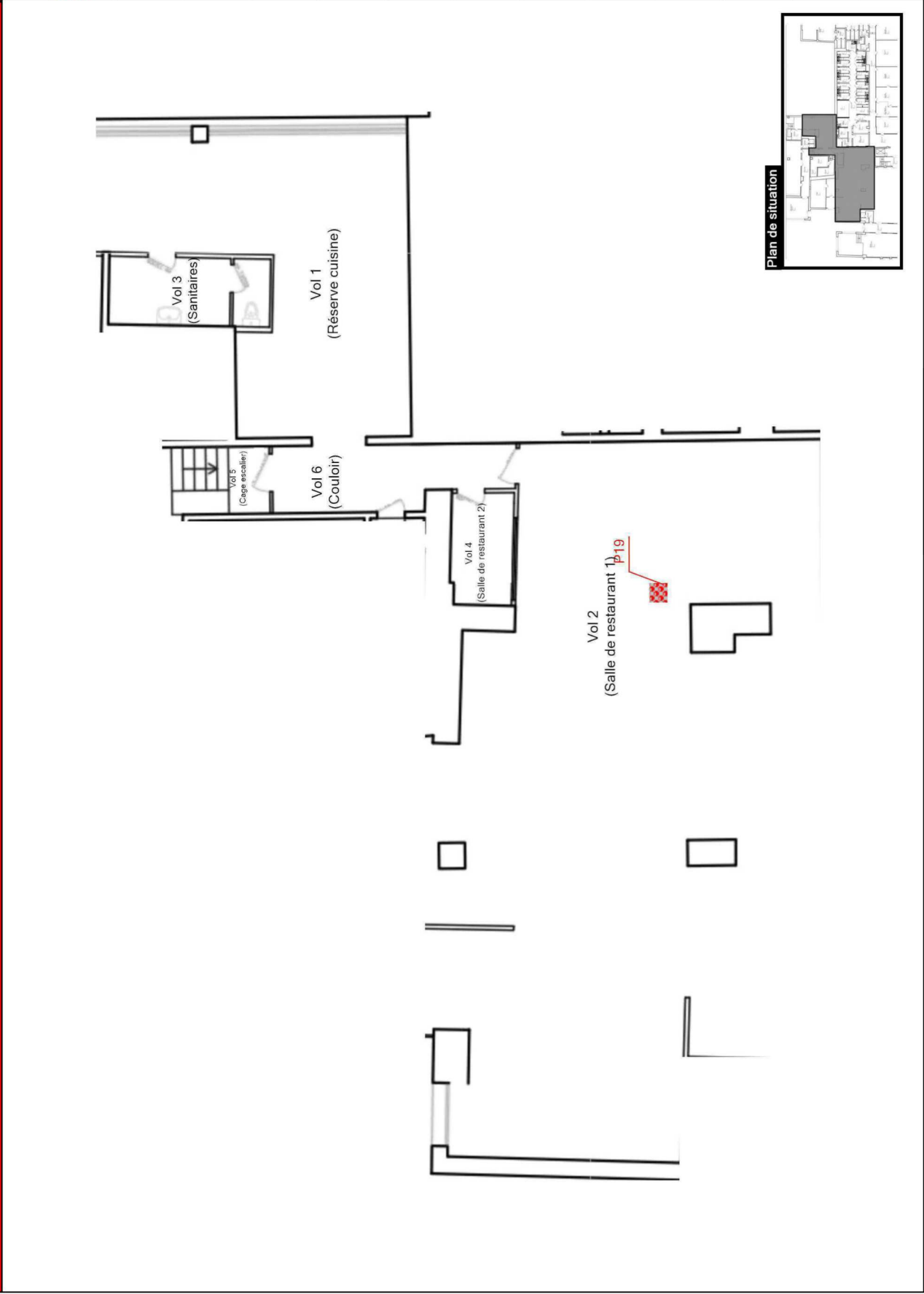
Référence:
002ER77025

Référence:
002ER77025

[illegible]

[illegible]

RDC-BÂTIMENT A - PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION 1 - MPCA CONDUITS, CANALISATIONS ET ÉQUIPEMENTS	Référence: 002ER777025
---	---------------------------

[illegible]

Technicien intervenant
BOUCHER ERIC

ANNEXE : REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE

 Photos représentant des matériaux et produits contenant de l'amiante

Référence	Localisation	Action
002ER777025 n°1 - 2 (P1)	RDC-Bâtiment A - Vol 1 (Réserve cuisine)	Prélèvement négatif
002ER777025 n°10 - 2 (P10)	RDC-Bâtiment A - Vol 6 (Couloir)	Prélèvement négatif
S18 - 2 (S18)	RDC-Bâtiment A - Vol 3 (Sanitaires)	Absence : pas d'amiante par nature
	RDC-Bâtiment A - Vol 2 (Salle de restaurant 1)	I1
002ER777025 n°18 - 2 (P18)	RDC-Bâtiment A - Vol 2 (Salle de restaurant 1)	Prélèvement négatif
002ER777025 n°9 - 2 (P9)	RDC-Bâtiment A - Vol 3 (Sanitaires)	Prélèvement négatif
002ER777025 n°20 - 2 (P20)	RDC-Bâtiment A - Vol 1 (Réserve cuisine)	Prélèvement négatif
S13 - 2 (S13)	RDC-Bâtiment A - Vol 1 (Réserve cuisine)	Absence sur marquage du matériau
002ER777025 n°6 - 2 (P6)	RDC-Bâtiment A - Vol 3 (Sanitaires)	Prélèvement négatif
002ER777025 n°5 - 2 (P5)	RDC-Bâtiment A - Vol 1 (Réserve cuisine)	Prélèvement négatif
002ER777025 n°11 - 2 (P11)	RDC-Bâtiment A - Vol 6 (Couloir)	Prélèvement négatif
002ER777025 n°8 - 2 (P8)	RDC-Bâtiment A - Vol 3 (Sanitaires)	Prélèvement négatif
S13 - 4 (S13)	RDC-Bâtiment A - Vol 1 (Réserve cuisine)	Absence sur marquage du matériau
002ER777025 n°21 - 2 (P21)	RDC-Bâtiment A - Vol 1 (Réserve cuisine)	Prélèvement positif
002ER777025 n°7 - 2 (P7)	RDC-Bâtiment A - Vol 1 (Réserve cuisine)	Prélèvement négatif
002ER777025 n°24 - 4 (P24)	RDC-Bâtiment A - Vol 5 (Cage escalier)	Prélèvement positif
S43 - 2 (S43)	RDC-Bâtiment A - Vol 2 (Salle de restaurant 1)	Absence : pas d'amiante par nature
S18 - 4 (S18)	RDC-Bâtiment A - Vol 3 (Sanitaires)	Absence : pas d'amiante par nature
002ER777025 n°4 - 2 (P4)	RDC-Bâtiment A - Vol 1 (Réserve cuisine)	Prélèvement négatif
002ER777025 n°22 - 2 (P22)	RDC-Bâtiment A - Vol 5 (Cage escalier)	Prélèvement négatif
002ER777025 n°3 - 2 (P3)	RDC-Bâtiment A - Vol 1 (Réserve cuisine)	Prélèvement négatif
002ER777025 n°16 - 2 (P16)	RDC-Bâtiment A - Vol 6 (Couloir)	Prélèvement négatif
002ER777025 n°15 - 2 (P15)	RDC-Bâtiment A - Vol 4 (Salle de restaurant 2)	Prélèvement négatif
002ER777025 n°13 - 4 (P13)	RDC-Bâtiment A - Vol 1 (Réserve cuisine)	Prélèvement négatif
002ER777025 n°12 - 2 (P12)	RDC-Bâtiment A - Vol 6 (Couloir)	Prélèvement négatif
002ER777025 n°17 - 2 (P17)	RDC-Bâtiment A - Vol 6 (Couloir)	Prélèvement négatif
002ER777025 n°13 - 2 (P13)	RDC-Bâtiment A - Vol 1 (Réserve cuisine)	Prélèvement négatif

S5 - 4 (S5)	RDC-Bâtiment A - Vol 1 (Réserve cuisine)	Absence : pas d'amiante par nature
002ER777025 n°14 - 2 (P14)	RDC-Bâtiment A - Vol 4 (Salle de restaurant 2)	Prélevement négatif
S43 - 4 (S43)	RDC-Bâtiment A - Vol 2 (Salle de restaurant 1)	Absence : pas d'amiante par nature
S17 - 2 (S17)	RDC-Bâtiment A - Vol 3 (Sanitaires)	Absence : pas d'amiante par nature
002ER777025 n°1 - 6 (P1)	RDC-Bâtiment A - Vol 1 (Réserve cuisine)	Prélevement négatif
002ER777025 n°2 - 2 (P2)	RDC-Bâtiment A - Vol 1 (Réserve cuisine)	Prélevement négatif
S5 - 2 (S5)	RDC-Bâtiment A - Vol 1 (Réserve cuisine)	Absence : pas d'amiante par nature
S17 - 4 (S17)	RDC-Bâtiment A - Vol 3 (Sanitaires)	Absence : pas d'amiante par nature
002ER777025 n°19 - 2 (P19)	RDC-Bâtiment A - Vol 2 (Salle de restaurant 1)	Prélevement positif
002ER777025 n°23 - 2 (P23)	RDC-Bâtiment A - Vol 5 (Cage escalier)	Prélevement négatif
002ER777025 n°24 - 2 (P24)	RDC-Bâtiment A - Vol 5 (Cage escalier)	Prélevement positif
002ER777025 n°1 - 4 (P1)	RDC-Bâtiment A - Vol 1 (Réserve cuisine)	Prélevement négatif
S43 - 6 (S43)	RDC-Bâtiment A - Vol 2 (Salle de restaurant 1)	Absence : pas d'amiante par nature



002ER777025 n°1 - 2 (P1) - RDC-Bâtiment A - Vol 1
(Réserve cuisine)



002ER777025 n°10 - 2 (P10) - RDC-Bâtiment A - Vol 6
(Couloir)



S18 - 2 (S18) - RDC-Bâtiment A - Vol 3 (Sanitaires)



I1 - 2 - RDC-Bâtiment A - Vol 2 (Salle de restaurant 1)



002ER777025 n°18 - 2 (P18) - RDC-Bâtiment A - Vol 2
(Salle de restaurant 1)



002ER777025 n°9 - 2 (P9) - RDC-Bâtiment A - Vol 3
(Sanitaires)



002ER777025 n°20 - 2 (P20) - RDC-Bâtiment A - Vol 1
(Réserve cuisine)



S13 - 2 (S13) - RDC-Bâtiment A - Vol 1 (Réserve
cuisine)



002ER777025 n°6 - 2 (P6) - RDC-Bâtiment A - Vol 3
(Sanitaires)



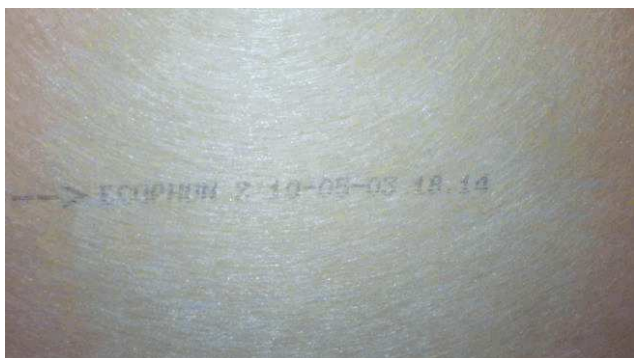
002ER777025 n°5 - 2 (P5) - RDC-Bâtiment A - Vol 1
(Réserve cuisine)



002ER777025 n°11 - 2 (P11) - RDC-Bâtiment A - Vol 6
(Couloir)



002ER777025 n°8 - 2 (P8) - RDC-Bâtiment A - Vol 3
(Sanitaires)



S13 - 4 (S13) - RDC-Bâtiment A - Vol 1 (Réserve cuisine)



002ER777025 n°21 - 2 (P21) - RDC-Bâtiment A - Vol 1
(Réserve cuisine)



002ER777025 n°7 - 2 (P7) - RDC-Bâtiment A - Vol 1
(Réserve cuisine)



002ER777025 n°24 - 4 (P24) - RDC-Bâtiment A - Vol 5
(Cage escalier)



S43 - 2 (S43) - RDC-Bâtiment A - Vol 2 (Salle de
restaurant 1)



S18 - 4 (S18) - RDC-Bâtiment A - Vol 3 (Sanitaires)



002ER777025 n°4 - 2 (P4) - RDC-Bâtiment A - Vol 1
(Réserve cuisine)



002ER777025 n°22 - 2 (P22) - RDC-Bâtiment A - Vol 5
(Cage escalier)



002ER777025 n°3 - 2 (P3) - RDC-Bâtiment A - Vol 1
(Réserve cuisine)



002ER777025 n°16 - 2 (P16) - RDC-Bâtiment A - Vol 6
(Couloir)



002ER777025 n°15 - 2 (P15) - RDC-Bâtiment A - Vol 4
(Salle de restaurant 2)



002ER777025 n°13 - 4 (P13) - RDC-Bâtiment A - Vol 1
(Réserve cuisine)



002ER777025 n°12 - 2 (P12) - RDC-Bâtiment A - Vol 6
(Couloir)



002ER777025 n°17 - 2 (P17) - RDC-Bâtiment A - Vol 6
(Couloir)



002ER777025 n°13 - 2 (P13) - RDC-Bâtiment A - Vol 1
(Réserve cuisine)



S5 - 4 (S5) - RDC-Bâtiment A - Vol 1 (Réserve cuisine)



002ER777025 n°14 - 2 (P14) - RDC-Bâtiment A - Vol 4
(Salle de restaurant 2)



S43 - 4 (S43) - RDC-Bâtiment A - Vol 2 (Salle de
restaurant 1)



S17 - 2 (S17) - RDC-Bâtiment A - Vol 3 (Sanitaires)



002ER777025 n°1 - 6 (P1) - RDC-Bâtiment A - Vol 1
(Réserve cuisine)



002ER777025 n°2 - 2 (P2) - RDC-Bâtiment A - Vol 1
(Réserve cuisine)



S5 - 2 (S5) - RDC-Bâtiment A - Vol 1 (Réserve cuisine)



S17 - 4 (S17) - RDC-Bâtiment A - Vol 3 (Sanitaires)



002ER777025 n°19 - 2 (P19) - RDC-Bâtiment A - Vol 2
(Salle de restaurant 1)



002ER777025 n°23 - 2 (P23) - RDC-Bâtiment A - Vol 5
(Cage escalier)



002ER777025 n°24 - 2 (P24) - RDC-Bâtiment A - Vol 5
(Cage escalier)



002ER777025 n°1 - 4 (P1) - RDC-Bâtiment A - Vol 1
(Réserve cuisine)



S43 - 6 (S43) - RDC-Bâtiment A - Vol 2 (Salle de
restaurant 1)

ANNEXE : Récapitulatif des prélèvements et analyses

Prélèvements en rouge = Positif

Ref action	Categorie	Composant	Materiau	Localisation	Observation
P1	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Colle / Mortier - Dur / Dur - Gris / Gris - Carrelage mosaïque beige, colle grise. -	RDC-Bâtiment A - Vol 1 (Réserve cuisine)	
P2 Phase 1	Revêtement de mur	Revêtement de mur	Colle - Dur - Beige - Plinthes 10/10 Marron, colle blanche. -	RDC-Bâtiment A - Vol 1 (Réserve cuisine)	
P2 Phase 2	Revêtement de mur	Revêtement de mur	Joint - Dur - Gris - Plinthes 10/10 Marron, colle blanche. -	RDC-Bâtiment A - Vol 1 (Réserve cuisine)	
P3	Revêtement de mur	Revêtement de mur	Colle / Plâtre - Dur / Effritable - Beige / Blanc - Faïences marron 15/15, colle blanche. -	RDC-Bâtiment A - Vol 1 (Réserve cuisine)	
P4	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Peinture / Enduit / Ciment - Effritable / Effritable / Effritable - Beige Blanc / Blanc / Gris - Donnant sur l'extérieur, pièces humides. -	RDC-Bâtiment A - Vol 1 (Réserve cuisine)	
P5	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Plâtre - Effritable - Blanc - Mur de refend, pièces humides. -	RDC-Bâtiment A - Vol 1 (Réserve cuisine)	
P6	Parois verticales intérieures et enduits	Cloisons légères ou préfabriquées	Peinture / Plâtre - Effritable / Effritable - Rouge / Blanc - Cloisons séparative, pièces humides. -	RDC-Bâtiment A - Vol 3 (Sanitaires)	
P7	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Peinture / Enduit - Effritable / Effritable - Beige / Blanc - Sous-face de plancher béton, pièces humides. -	RDC-Bâtiment A - Vol 1 (Réserve cuisine)	
P8	Revêtement de mur	Revêtement de mur	Colle / Plâtre - Dur / Effritable - Beige / Blanc - Plinthe 10/10 marron /beige, colle blanche. -	RDC-Bâtiment A - Vol 3 (Sanitaires)	
P9 Phase 1	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Mastic - Effritable - Gris - Mastic gris sur raccordement conduit. -	RDC-Bâtiment A - Vol 3 (Sanitaires)	
P9 Phase 2	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Matériau - Effritable - Blanc - Mastic gris sur raccordement conduit. -	RDC-Bâtiment A - Vol 3 (Sanitaires)	

P10	Revêtement de mur	Revêtement de mur	Papier / Colle - Souple Fibreux / Dur - Beige / Blanc - Carrelage beige/marron 5/10, colle blanche. -	RDC-Bâtiment A - Vol 6 (Couloir)
P11	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Colle / Mortier - Dur / Dur - Gris / Gris - Carrelage beige/marron 5/10, colle grise. -	RDC-Bâtiment A - Vol 6 (Couloir)
P12	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Joint - Souple - Gris - Joint de dilatation gris. -	RDC-Bâtiment A - Vol 6 (Couloir)
P13	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Matériau / Matériau - Effritable / Fibreux - Blanc / Marron - Joint fibreux marron entre raccordement caisson de ventilation. -	RDC-Bâtiment A - Vol 1 (Réserve cuisine)
P14	Parois verticales intérieures et enduits	Cloisons légères ou préfabriquées	Mortier - Effritable - Gris - Colle ciment sur murs en briques 10/20 -	RDC-Bâtiment A - Vol 4 (Salle de restaurant 2)
P15	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Peinture / Plâtre / Ciment - Effritable / Effritable / Effritable - Beige Vert / Blanc / Gris - Mur de refend, pièces sèches. -	RDC-Bâtiment A - Vol 4 (Salle de restaurant 2)
P16	Parois verticales intérieures et enduits	Cloisons légères ou préfabriquées	Plâtre - Effritable - Blanc - Cloisons séparative, pièces sèches. -	RDC-Bâtiment A - Vol 6 (Couloir)
P17	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Peinture / Plâtre - Effritable / Effritable - Beige / Blanc - Sous-face de plancher béton, pièces sèches. -	RDC-Bâtiment A - Vol 6 (Couloir)
P18	Conduits, canalisations et équipements	Conduit eau	Fibres / Matériau - Fibreux Souple / Résineux - Marron / Gris - Joint tresse marron sur raccords tuyauteries. -	RDC-Bâtiment A - Vol 2 (Salle de restaurant 1)
P19	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Mastic / Matériau - Effritable / Souple - Gris / Marron - Mastic gris/marron sur raccordement conduit. -	RDC-Bâtiment A - Vol 2 (Salle de restaurant 1)

P20	Parois verticales intérieures et enduits	Menuiseries	Joint / Matériau - Souple / Effritable - Blanc / Gris - Joint de structure souple gris sur menuiserie aluminium -	RDC-Bâtiment A - Vol 1 (Réserve cuisine)
P21	Parois verticales intérieures et enduits	Menuiseries	Mastic - Effritable - Gris - Mastic gris fibreux. -	RDC-Bâtiment A - Vol 1 (Réserve cuisine)
P22	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Peinture / Plâtre - Effritable / Effritable - Beige / Blanc - Mur de refend, pièces sèches. -	RDC-Bâtiment A - Vol 5 (Cage escalier)
P23	Parois verticales intérieures et enduits	Cloisons légères ou préfabriquées	Peinture / Plâtre - Effritable / Effritable - Beige / Blanc - Cloisons séparative, pièces sèches. -	RDC-Bâtiment A - Vol 5 (Cage escalier)
P24	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Matériau / Colle - Dur Fibreux / Souple - Noir / Jaune - Bande antidérapante noir sur nez de marches. -	RDC-Bâtiment A - Vol 5 (Cage escalier)

CHANTIER

COORDONNÉES DESTINATAIRE

Référence **C012023684514**
Adresse Commande : 002ER777025
Affaire : 63, boulevard Saint-Jean
63, BOULEVARD SAINT-JEAN
45000 ORLEANS

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Arcueil, le 03/01/2024

RAPPORT DE SYNTHÈSE MATÉRIAU n°RSC012023684514
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement
Normes et techniques analytiques	HSG 248 §2 ou NF ISO 22262-1 (parties utiles): Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée (MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques <i>La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse dans 95% des cas (*)</i> Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique <i>La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse dans 95% des cas (*)</i>
Texte réglementaire	Arrêté du 1er octobre 2019 (modifié): Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses
Méthodes internes	Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1
Préparation des échantillons	Prise d'essai représentative de l'échantillon - Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique - Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Référence échantillon : 002ER777025_001

Référence labo	PM05956423	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date du prélèvement	22/12/2023	Analyse réglementaire	Oui
Auteur du prélèvement	ERIC BOUCHER	Date d'analyse	02/01/2024
Type de prélèvement	Revêtement de sol - Revêtement de sol - Colles de carrelage		
Zone de prélèvement	Réhabilitation d'une partie de la salle "restauration" de la réserve attenante et des sanitaires pour une superficie cumulée d'environ 100 m² - Vol 1 (Réserve cuisine)		
Remarque concernant le prélèvement	Carrelage mosaïque beige, colle grise. Le client a demandé à n'analyser que les couches Colle Dur Gris, Ciment Effrivable Beige Gris		

Phase	Couche	Description Aspect, Texture, Couleur	MOLP			MET			Résultat Présence d'amiante
			Nb de préparations	Lame	Analyste	Nb de préparations	Grilles	Analyste	
1	1	Colle Dur Gris	-	-	-				Non détecté ●
	2	Mortier Dur Gris	-	-	-				
Nombre d'analyses nécessaires au rendu du résultat			0 MOLP			1 MET			

Remarque concernant l'analyse
Couche 2 non dissociable(***) analysée avec la couche 1.
Couche non-analysée : Carrelage Dur Beige

Référence échantillon : 002ER777025_002

Référence labo	PM05956424	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date du prélèvement	22/12/2023	Analyse réglementaire	Oui
Auteur du prélèvement	ERIC BOUCHER	Date d'analyse	02/01/2024
Type de prélèvement	Revêtement de mur - Revêtement de mur - Colle de carrelage (plinthe)		
Zone de prélèvement	Réhabilitation d'une partie de la salle "restauration" de la réserve attenante et des sanitaires pour une superficie cumulée d'environ 100 m² - Vol 1 (Réserve cuisine)		
Remarque concernant le prélèvement	Plinthes 10/10 Marron, colle blanche. Le client a demandé à n'analyser que les couches Colle Dur Effrivable Blanc, Joint Dur Gris		

Phase	Couche	Description Aspect, Texture, Couleur	MOLP			MET			Résultat Présence d'amiante
			Nb de préparations	Lame	Analyste	Nb de préparations	Grilles	Analyste	
1	1	Colle Dur Beige	-	-	-				Non détecté ●
2	2	Joint Dur Gris	-	-	-				Non détecté ●
Nombre d'analyses nécessaires au rendu du résultat			0 MOLP			2 MET			

Remarque concernant l'analyse
Couche non-analysée : Carrelage Dur Beige

Référence échantillon : 002ER777025_003

Référence labo	PM05956425	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date du prélèvement	22/12/2023	Analyse réglementaire	Oui
Auteur du prélèvement	ERIC BOUCHER	Date d'analyse	02/01/2024
Type de prélèvement	Revêtement de mur - Revêtement de mur - Colle de carrelage (faïence)		
Zone de prélèvement	Réhabilitation d'une partie de la salle "restauration" de la réserve attenante et des sanitaires pour une superficie cumulée d'environ 100 m² - Vol 1 (Réserve cuisine)		
Remarque concernant le prélèvement	Faïences marron 15/15, colle blanche. Le client a demandé à n'analyser que la couche Colle Dur Effritable Blanc		

Phase	Couche	Description	MOLP			MET			Résultat
		Aspect, Texture, Couleur	Nb de préparations	Lame explorée(**)	Analyse	Attaque chimique	Nb de préparations	Grilles explorées(**)	Analyse
1	1	Colle Dur Beige	-	-	-	Acétone	1	2	CEZ
	2	Plâtre Effritable Blanc	-	-	-				
Nombre d'analyses nécessaires au rendu du résultat			0 MOLP			1 MET			

Remarque concernant l'analyse La couche Plâtre / Effritable / Blanc est présente en quantité insuffisante pour contre-expertise et archivage.
Couche 2 non dissociable(***) analysée avec la couche 1.

Référence échantillon : 002ER777025_004

Référence labo	PM05956426	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date du prélèvement	22/12/2023	Analyse réglementaire	Oui
Auteur du prélèvement	ERIC BOUCHER	Date d'analyse	02/01/2024
Type de prélèvement	Parois verticales intérieures et enduits - Murs et cloisons - Enduits plâtre		
Zone de prélèvement	Réhabilitation d'une partie de la salle "restauration" de la réserve attenante et des sanitaires pour une superficie cumulée d'environ 100 m² - Vol 1 (Réserve cuisine)		
Remarque concernant le prélèvement	Donnant sur l'extérieur, pièces humides. Le client a demandé à n'analyser que les couches Plâtre Effritable Blanc Beige, Ciment Effritable Gris		

Phase	Couche	Description	MOLP			MET			Résultat
		Aspect, Texture, Couleur	Nb de préparations	Lame explorée(**)	Analyse	Attaque chimique	Nb de préparations	Grilles explorées(**)	Analyse
1	1	Peinture Effritable Beige Blanc	-	-	-	Acétone	1	2	CEZ
	2	Enduit Effritable Blanc	-	-	-				
	3	Ciment Effritable Gris	-	-	-				
Nombre d'analyses nécessaires au rendu du résultat			0 MOLP			1 MET			

Remarque concernant l'analyse La couche Ciment / Effritable / Gris est présente en quantité insuffisante pour contre-expertise et archivage.
Couches 2, 3 non dissociables(***) analysées avec la couche 1.

Référence échantillon : 002ER777025_005

Référence labo	PM05956427	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date du prélèvement	22/12/2023	Analyse réglementaire	Oui
Auteur du prélèvement	ERIC BOUCHER	Date d'analyse	02/01/2024
Type de prélèvement	Parois verticales intérieures et enduits - Murs et cloisons - Enduits plâtre		
Zone de prélèvement	Réhabilitation d'une partie de la salle "restauration" de la réserve attenante et des sanitaires pour une superficie cumulée d'environ 100 m² - Vol 1 (Réserve cuisine)		
Remarque concernant le prélèvement	Mur de refend, pièces humides.		

Phase	Couche	Description	MOLP			MET			Résultat
		Aspect, Texture, Couleur	Nb de préparations	Lame explorée(**)	Analyse	Attaque chimique	Nb de préparations	Grilles explorées(**)	Analyse
1	1	Plâtre Effritable Blanc	-	-	-	Acétone	1	2	CEZ
Nombre d'analyses nécessaires au rendu du résultat			0 MOLP			1 MET			

Remarque concernant l'analyse RAS



Référence échantillon : 002ER777025_006

Référence labo	PM05956428	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date du prélèvement	22/12/2023	Analyse réglementaire	Oui
Auteur du prélèvement	ERIC BOUCHER	Date d'analyse	02/01/2024
Type de prélèvement	Parois verticales intérieures et enduits - Cloisons légères ou préfabriquées - Enduits plâtre		
Zone de prélèvement	Réhabilitation d'une partie de la salle "restauration" de la réserve attenante et des sanitaires pour une superficie cumulée d'environ 100 m² - Vol 3 (Sanitaires)		
Remarque concernant le prélèvement	Cloisons séparative, pièces humides. Le client a demandé à n'analyser que la couche Plâtre Effritable Blanc Beige		

Phase	Couche	Description	MOLP			MET			Résultat
		Aspect, Texture, Couleur	Nb de préparations	Lame explorées(**)	Analyse	Attaque chimique	Nb de préparations	Grilles explorées(**)	Analyse
1	1	Peinture Effritable Rouge	-	-	-	Acétone	1	2	CEZ
	2	Plâtre Effritable Blanc	-	-	-				
Nombre d'analyses nécessaires au rendu du résultat			0 MOLP			1 MET			

Remarque concernant l'analyse	La couche Peinture / Effritable / Rouge est présente en quantité insuffisante pour contre-expertise et archivage. Couche 2 non dissociable(***) analysée avec la couche 1. Couches 1, 2 : Présence de particules minérales allongées (fibres minérales de diamètre inférieur à 3 µm) dont la morphologie est différente de ce des fibres d'amiante.
-------------------------------	---

Référence échantillon : 002ER777025_007

Référence labo	PM05956429	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date du prélèvement	22/12/2023	Analyse réglementaire	Oui
Auteur du prélèvement	ERIC BOUCHER	Date d'analyse	02/01/2024
Type de prélèvement	Plafond et faux-plafonds - Plafonds - Enduits plâtre		
Zone de prélèvement	Réhabilitation d'une partie de la salle "restauration" de la réserve attenante et des sanitaires pour une superficie cumulée d'environ 100 m² - Vol 1 (Réserve cuisine)		
Remarque concernant le prélèvement	Sous-face de plancher béton, pièces humides. Le client a demandé à n'analyser que les couches Plâtre Effritable Blanc Beige, Ciment Effritable Gris		

Phase	Couche	Description	MOLP			MET			Résultat
		Aspect, Texture, Couleur	Nb de préparations	Lame explorées(**)	Analyse	Attaque chimique	Nb de préparations	Grilles explorées(**)	Analyse
1	1	Peinture Effritable Beige	-	-	-	Acétone	1	2	CEZ
	2	Enduit Effritable Blanc	-	-	-				
Nombre d'analyses nécessaires au rendu du résultat			0 MOLP			1 MET			

Remarque concernant l'analyse	Couche 2 non dissociable(***) analysée avec la couche 1.
-------------------------------	--

Référence échantillon : 002ER777025_008

Référence labo	PM05956430	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date du prélèvement	22/12/2023	Analyse réglementaire	Oui
Auteur du prélèvement	ERIC BOUCHER	Date d'analyse	02/01/2024
Type de prélèvement	Revêtement de mur - Revêtement de mur - Colle de plinthe		
Zone de prélèvement	Réhabilitation d'une partie de la salle "restauration" de la réserve attenante et des sanitaires pour une superficie cumulée d'environ 100 m² - Vol 3 (Sanitaires)		
Remarque concernant le prélèvement	Plinthe 10/10 marron /beige, colle blanche. Le client a demandé à n'analyser que la couche Colle Dur Effritable Blanc Beige		

Phase	Couche	Description	MOLP			MET			Résultat
		Aspect, Texture, Couleur	Nb de préparations	Lame explorées(**)	Analyse	Attaque chimique	Nb de préparations	Grilles explorées(**)	Analyse
1	1	Colle Dur Beige	-	-	-	Acétone	1	2	CEZ
	2	Plâtre Effritable Blanc	-	-	-				
Nombre d'analyses nécessaires au rendu du résultat			0 MOLP			1 MET			

Remarque concernant l'analyse	Couche 2 non dissociable(***) analysée avec la couche 1. Couches 1, 2 : Présence de particules minérales allongées (fibres minérales de diamètre inférieur à 3 µm) dont la morphologie est différente de ce des fibres d'amiante.
-------------------------------	--



Référence échantillon : 002ER777025_009

Référence labo	PM05956431	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date du prélèvement	22/12/2023	Analyse réglementaire	Oui
Auteur du prélèvement	ERIC BOUCHER	Date d'analyse	02/01/2024
Type de prélèvement	Conduits, canalisations et équipements - Conduit air - Mastics		
Zone de prélèvement	Réhabilitation d'une partie de la salle "restauration" de la réserve attenante et des sanitaires pour une superficie cumulée d'environ 100 m² - Vol 3 (Sanitaires)		
Remarque concernant le prélèvement	Mastic gris sur raccordement conduit.		

Phase	Couche	Description	MOLP			MET			Résultat
		Aspect, Texture, Couleur	Nb de préparations	Lame explorées(**)	Analyste	Attaque chimique	Nb de préparations	Grilles explorées(**)	Analyste
1	1	Mastic Effritable Gris	-	-	-	Acétone	3	6	BDJ
2	2	Matériau Effritable Blanc	-	-	-	Acétone	1	2	CEZ
Nombre d'analyses nécessaires au rendu du résultat			0 MOLP			2 MET			

Remarque concernant l'analyse La couche Matériau / Effritable / Blanc est présente en quantité insuffisante pour contre-expertise et archivage.

Référence échantillon : 002ER777025_010

Référence labo	PM05956432	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date du prélèvement	22/12/2023	Analyse réglementaire	Oui
Auteur du prélèvement	ERIC BOUCHER	Date d'analyse	03/01/2024
Type de prélèvement	Revêtement de mur - Revêtement de mur - Colle de carrelage (faïence)		
Zone de prélèvement	Réhabilitation d'une partie de la salle "restauration" de la réserve attenante et des sanitaires pour une superficie cumulée d'environ 100 m² - Vol 6 (Couloir)		
Remarque concernant le prélèvement	Carrelage beige/marron 5/10, colle blanche.		

Le client a demandé à n'analyser que les couches Colle Souple Jaune, Colle Dur Effritable Blanc Beige

Phase	Couche	Description	MOLP			MET			Résultat
		Aspect, Texture, Couleur	Nb de préparations	Lame explorées(**)	Analyste	Attaque chimique	Nb de préparations	Grilles explorées(**)	Analyste
1	1	Papier Souple Fibreux Beige	1	1	NNZ	Acétone	1	2	JFA
	2	Colle Dur Blanc	-	-	-				
Nombre d'analyses nécessaires au rendu du résultat			1 MOLP			1 MET			

Remarque concernant l'analyse Couche 2 non dissociable(***) analysée avec la couche 1.
Couches 1, 2 : Présence de particules minérales allongées (fibres minérales de diamètre inférieur à 3 µm) dont la composition chimique est différente de celle des fibres d'amiante.

Référence échantillon : 002ER777025_011

Référence labo	PM05956433	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date du prélèvement	22/12/2023	Analyse réglementaire	Oui
Auteur du prélèvement	ERIC BOUCHER	Date d'analyse	02/01/2024
Type de prélèvement	Revêtement de sol - Revêtement de sol - Colles de carrelage		
Zone de prélèvement	Réhabilitation d'une partie de la salle "restauration" de la réserve attenante et des sanitaires pour une superficie cumulée d'environ 100 m² - Vol 6 (Couloir)		
Remarque concernant le prélèvement	Carrelage beige/marron 5/10, colle grise.		

Le client a demandé à n'analyser que les couches Colle Dur Effritable Gris, Ciment Effritable Gris

Phase	Couche	Description	MOLP			MET			Résultat
		Aspect, Texture, Couleur	Nb de préparations	Lame explorées(**)	Analyste	Attaque chimique	Nb de préparations	Grilles explorées(**)	Analyste
1	1	Colle Dur Gris	-	-	-	Acétone	1	2	CEZ
	2	Mortier Dur Gris	-	-	-				
Nombre d'analyses nécessaires au rendu du résultat			0 MOLP			1 MET			

Remarque concernant l'analyse Couche 2 non dissociable(***) analysée avec la couche 1.
Couche non-analysée : Carrelage Dur Beige Marron



Référence échantillon : 002ER777025_012

Référence labo	PM05956434	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date du prélèvement	22/12/2023	Analyse réglementaire	Oui
Auteur du prélèvement	ERIC BOUCHER	Date d'analyse	02/01/2024
Type de prélèvement	Revêtement de sol - Revêtement de sol - Plancher		
Zone de prélèvement	Réhabilitation d'une partie de la salle "restauration" de la réserve attenante et des sanitaires pour une superficie cumulée d'environ 100 m² - Vol 6 (Couloir)		
Remarque concernant le prélèvement	Joint de dilatation gris.		

Phase	Couche	Description	MOLP			MET			Résultat
		Aspect, Texture, Couleur	Nb de préparations	Lame explorée(**)	Analyste	Nb de préparations	Grilles explorées(**)	Analyste	Présence d'amiante
1	1	Joint Souple Gris	-	-	-	1	2	CEZ	Non détecté
Nombre d'analyses nécessaires au rendu du résultat			0 MOLP			1 MET			

Remarque concernant l'analyse RAS

Référence échantillon : 002ER777025_013

Référence labo	PM05956435	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date du prélèvement	22/12/2023	Analyse réglementaire	Oui
Auteur du prélèvement	ERIC BOUCHER	Date d'analyse	02/01/2024
Type de prélèvement	Conduits, canalisations et équipements - Conduit air - Joint entre éléments		
Zone de prélèvement	Réhabilitation d'une partie de la salle "restauration" de la réserve attenante et des sanitaires pour une superficie cumulée d'environ 100 m² - Vol 1 (Réserve cuisine)		
Remarque concernant le prélèvement	Joint fibreux marron entre raccordement caisson de ventilation.		

Phase	Couche	Description	MOLP			MET			Résultat
		Aspect, Texture, Couleur	Nb de préparations	Lame explorée(**)	Analyste	Nb de préparations	Grilles explorées(**)	Analyste	Présence d'amiante
1	1	Matériau Effritable Blanc	-	-	-	1	2	CEZ	Non détecté
	2	Matériau Fibreux Marron	-	-	-				
Nombre d'analyses nécessaires au rendu du résultat			0 MOLP			1 MET			

Remarque concernant l'analyse Couche 2 non dissociable(***) analysée avec la couche 1.

Référence échantillon : 002ER777025_014

Référence labo	PM05956436	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date du prélèvement	22/12/2023	Analyse réglementaire	Oui
Auteur du prélèvement	ERIC BOUCHER	Date d'analyse	02/01/2024
Type de prélèvement	Parois verticales intérieures et enduits - Cloisons légères ou préfabriquées - Colle ciment		
Zone de prélèvement	Réhabilitation d'une partie de la salle "restauration" de la réserve attenante et des sanitaires pour une superficie cumulée d'environ 100 m² - Vol 4 (Salle de restaurant 2)		
Remarque concernant le prélèvement	Colle ciment sur murs en briques 10/20		

Phase	Couche	Description	MOLP			MET			Résultat
		Aspect, Texture, Couleur	Nb de préparations	Lame explorée(**)	Analyste	Nb de préparations	Grilles explorées(**)	Analyste	Présence d'amiante
1	1	Mortier Effritable Gris	-	-	-	1	2	CEZ	Non détecté
Nombre d'analyses nécessaires au rendu du résultat			0 MOLP			1 MET			

Remarque concernant l'analyse RAS

Référence échantillon : 002ER777025_015

Référence labo	PM05956437	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date du prélèvement	22/12/2023	Analyse réglementaire	Oui
Auteur du prélèvement	ERIC BOUCHER	Date d'analyse	02/01/2024
Type de prélèvement	Parois verticales intérieures et enduits - Murs et cloisons - Enduits plâtre		
Zone de prélèvement	Réhabilitation d'une partie de la salle "restauration" de la réserve attenante et des sanitaires pour une superficie cumulée d'environ 100 m² - Vol 4 (Salle de restaurant 2)		
Remarque concernant le prélèvement	Mur de refend, pièces sèches.		
	Le client a demandé à n'analyser que les couches Plâtre Effritable Blanc Beige, Ciment Effritable Gris		

Phase	Couche	Description	MOLP			MET			Résultat
		Aspect, Texture, Couleur	Nb de préparations	Lame explorée(**)	Analyste	Nb de préparations	Grilles explorées(**)	Analyste	Présence d'amiante
1	1	Peinture Effritable Beige Vert	-	-	-	1	2	CEZ	Non détecté
	2	Plâtre Effritable Blanc	-	-	-				
	3	Ciment Effritable Gris	-	-	-				
Nombre d'analyses nécessaires au rendu du résultat			0 MOLP			1 MET			

Remarque concernant l'analyse Couches 2, 3 non dissociables(***) analysées avec la couche 1.



Référence échantillon : 002ER777025_016

Référence labo	PM05956438	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date du prélèvement	22/12/2023	Analyse réglementaire	Oui
Auteur du prélèvement	ERIC BOUCHER	Date d'analyse	02/01/2024
Type de prélèvement	Parois verticales intérieures et enduits - Cloisons légères ou préfabriquées - Enduits plâtre		
Zone de prélèvement	Réhabilitation d'une partie de la salle "restauration" de la réserve attenante et des sanitaires pour une superficie cumulée d'environ 100 m² - Vol 6 (Couloir)		
Remarque concernant le prélèvement	Cloisons séparative, pièces sèches. Le client a demandé à n'analyser que la couche Plâtre Effritable Blanc Beige		

Phase	Couche	Description	MOLP			MET			Résultat
		Aspect, Texture, Couleur	Nb de préparations	Lame explorée(**)	Analyste	Attaque chimique	Nb de préparations	Grilles explorées(**)	Analyste
1	1	Plâtre Effritable Blanc	-	-	-	Acétone	1	2	CEZ
Nombre d'analyses nécessaires au rendu du résultat			0 MOLP			1 MET			

Remarque concernant l'analyse	Couche non-analysée : Ciment Effritable Gris Couche 1 : Présence de particules minérales allongées (fibres minérales de diamètre inférieur à 3 µm) dont la morphologie est différente de celle fibres d'amiante.								
-------------------------------	---	--	--	--	--	--	--	--	--

Référence échantillon : 002ER777025_017

Référence labo	PM05956439	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date du prélèvement	22/12/2023	Analyse réglementaire	Oui
Auteur du prélèvement	ERIC BOUCHER	Date d'analyse	02/01/2024
Type de prélèvement	Plafond et faux-plafonds - Plafonds - Enduits plâtre		
Zone de prélèvement	Réhabilitation d'une partie de la salle "restauration" de la réserve attenante et des sanitaires pour une superficie cumulée d'environ 100 m² - Vol 6 (Couloir)		
Remarque concernant le prélèvement	Sous-face de plancher béton, pièces sèches. Le client a demandé à n'analyser que les couches Plâtre Effritable Blanc Beige, Ciment Effritable Gris		

Phase	Couche	Description	MOLP			MET			Résultat
		Aspect, Texture, Couleur	Nb de préparations	Lame explorée(**)	Analyste	Attaque chimique	Nb de préparations	Grilles explorées(**)	Analyste
1	1	Peinture Effritable Beige	-	-	-	Acétone	1	2	CEZ
	2	Plâtre Effritable Blanc	-	-	-				
Nombre d'analyses nécessaires au rendu du résultat			0 MOLP			1 MET			

Remarque concernant l'analyse	Couche 2 non dissociable(***) analysée avec la couche 1. Couches 1, 2 : Présence de particules minérales allongées (fibres minérales de diamètre inférieur à 3 µm) dont la morphologie est différente de celle des fibres d'amiante.								
-------------------------------	---	--	--	--	--	--	--	--	--

Référence échantillon : 002ER777025_018

Référence labo	PM05956440	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date du prélèvement	22/12/2023	Analyse réglementaire	Oui
Auteur du prélèvement	ERIC BOUCHER	Date d'analyse	03/01/2024
Type de prélèvement	Conduits, canalisations et équipements - Conduit eau - Joint entre éléments		
Zone de prélèvement	Réhabilitation d'une partie de la salle "restauration" de la réserve attenante et des sanitaires pour une superficie cumulée d'environ 100 m² - Vol 2 (Salle de restaurant 1)		
Remarque concernant le prélèvement	Joint tresse marron sur raccords tuyauteries.		

Phase	Couche	Description	MOLP			MET			Résultat
		Aspect, Texture, Couleur	Nb de préparations	Lame explorée(**)	Analyste	Attaque chimique	Nb de préparations	Grilles explorées(**)	Analyste
1	1	Fibres Fibreux Souple Marron	2	2	NNZ	Acétone, Chloroforme	1	2	JFA
	2	Matériau Résineux Gris	-	-	-				
Nombre d'analyses nécessaires au rendu du résultat			1 MOLP			1 MET			

Remarque concernant l'analyse	Couche 2 non dissociable(***) analysée avec la couche 1.
-------------------------------	--



Référence échantillon : 002ER777025_019

Référence labo	PM05956441	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date du prélèvement	22/12/2023	Analyse réglementaire	Oui
Auteur du prélèvement	ERIC BOUCHER	Date d'analyse	02/01/2024
Type de prélèvement	Conduits, canalisations et équipements - Conduit air - Mastics		
Zone de prélèvement	Réhabilitation d'une partie de la salle "restauration" de la réserve attenante et des sanitaires pour une superficie cumulée d'environ 100 m² - Vol 2 (Salle de restaurant 1)		
Remarque concernant le prélèvement	Mastic gris/marron sur raccordement conduit.		

Phase	Couche	Description	MOLP			MET			Résultat
		Aspect, Texture, Couleur	Nb de préparations	Lame explorée(**)	Analyste	Attaque chimique	Nb de préparations	Grilles explorées(**)	Analyste
1	1	Mastic Effritable Gris	-	-	-	Acétone	1	2	RKE
	2	Matériau Souple Marron	-	-	-				
Nombre d'analyses nécessaires au rendu du résultat			0 MOLP			1 MET			

Remarque concernant l'analyse La couche Matériau / Souple / Marron est présente en quantité insuffisante pour contre-expertise et archivage.
Couche 2 non dissociable(***) analysée avec la couche 1.

Référence échantillon : 002ER777025_020

Référence labo	PM05956442	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date du prélèvement	22/12/2023	Analyse réglementaire	Oui
Auteur du prélèvement	ERIC BOUCHER	Date d'analyse	02/01/2024
Type de prélèvement	Parois verticales intérieures et enduits - Menuiseries - Reprise d'étanchéité		
Zone de prélèvement	Réhabilitation d'une partie de la salle "restauration" de la réserve attenante et des sanitaires pour une superficie cumulée d'environ 100 m² - Vol 1 (Réserve cuisine)		
Remarque concernant le prélèvement	Joint de structure souple gris sur menuiserie aluminium		

Phase	Couche	Description	MOLP			MET			Résultat
		Aspect, Texture, Couleur	Nb de préparations	Lame explorée(**)	Analyste	Attaque chimique	Nb de préparations	Grilles explorées(**)	Analyste
1	1	Joint Souple Blanc	-	-	-	Acétone	1	2	CEZ
	2	Matériau Effritable Gris	-	-	-				
Nombre d'analyses nécessaires au rendu du résultat			0 MOLP			1 MET			

Remarque concernant l'analyse La couche Matériau / Effritable / Gris est présente en quantité insuffisante pour contre-expertise et archivage.
Couche 2 non dissociable(***) analysée avec la couche 1.

Référence échantillon : 002ER777025_021

Référence labo	PM05956443	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date du prélèvement	22/12/2023	Analyse réglementaire	Oui
Auteur du prélèvement	ERIC BOUCHER	Date d'analyse	02/01/2024
Type de prélèvement	Parois verticales intérieures et enduits - Menuiseries - Mastic vitrier		
Zone de prélèvement	Réhabilitation d'une partie de la salle "restauration" de la réserve attenante et des sanitaires pour une superficie cumulée d'environ 100 m² - Vol 1 (Réserve cuisine)		
Remarque concernant le prélèvement	Mastic gris fibreux.		

Phase	Couche	Description	MOLP			MET			Résultat
		Aspect, Texture, Couleur	Nb de préparations	Lame explorée(**)	Analyste	Attaque chimique	Nb de préparations	Grilles explorées(**)	Analyste
1	1	Mastic Effritable Gris	-	-	-	Acétone	1	2	HHE
Nombre d'analyses nécessaires au rendu du résultat			0 MOLP			1 MET			

Remarque concernant l'analyse RAS



Référence échantillon : 002ER777025_022

Référence labo	PM05956444	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date du prélèvement	22/12/2023	Analyse réglementaire	Oui
Auteur du prélèvement	ERIC BOUCHER	Date d'analyse	02/01/2024
Type de prélèvement	Parois verticales intérieures et enduits - Murs et cloisons - Enduits projetés		
Zone de prélèvement	Réhabilitation d'une partie de la salle "restauration" de la réserve attenante et des sanitaires pour une superficie cumulée d'environ 100 m² - Vol 5 (Cage escalier)		
Remarque concernant le prélèvement	Mur de refend, pièces sèches.		

Phase	Couche	Description	MOLP			MET			Résultat
		Aspect, Texture, Couleur	Nb de préparations	Lame explorées(**)	Analyste	Attaque chimique	Nb de préparations	Grilles explorées(**)	Analyste
1	1	Peinture Effritable Beige	-	-	-	Acétone	1	2	CEZ
	2	Plâtre Effritable Blanc	-	-	-				
Nombre d'analyses nécessaires au rendu du résultat			0 MOLP			1 MET			

Remarque concernant l'analyse

Couche 2 non dissociable(***) analysée avec la couche 1.

Couches 1, 2 : Présence de particules minérales allongées (fibres minérales de diamètre inférieur à 3 µm) dont la morphologie est différente de ce des fibres d'amiante.

Référence échantillon : 002ER777025_023

Référence labo	PM05956445	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date du prélèvement	22/12/2023	Analyse réglementaire	Oui
Auteur du prélèvement	ERIC BOUCHER	Date d'analyse	02/01/2024
Type de prélèvement	Parois verticales intérieures et enduits - Cloisons légères ou préfabriquées - Enduits projetés		
Zone de prélèvement	Réhabilitation d'une partie de la salle "restauration" de la réserve attenante et des sanitaires pour une superficie cumulée d'environ 100 m² - Vol 5 (Cage escalier)		
Remarque concernant le prélèvement	Cloisons séparative, pièces sèches.		
	Le client a demandé à n'analyser que la couche Plâtre Effritable Blanc		

Phase	Couche	Description	MOLP			MET			Résultat
		Aspect, Texture, Couleur	Nb de préparations	Lame explorées(**)	Analyste	Attaque chimique	Nb de préparations	Grilles explorées(**)	Analyste
1	1	Peinture Effritable Beige	-	-	-	Acétone	1	2	CEZ
	2	Plâtre Effritable Blanc	-	-	-				
Nombre d'analyses nécessaires au rendu du résultat			0 MOLP			1 MET			

Remarque concernant l'analyse

Couche 2 non dissociable(***) analysée avec la couche 1.

Couches 1, 2 : Présence de particules minérales allongées (fibres minérales de diamètre inférieur à 3 µm) dont la morphologie est différente de ce des fibres d'amiante.

Référence échantillon : 002ER777025_024

Référence labo	PM05956446	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date du prélèvement	22/12/2023	Analyse réglementaire	Oui
Auteur du prélèvement	ERIC BOUCHER	Date d'analyse	03/01/2024
Type de prélèvement	Revêtement de sol - Revêtement de sol - Nez de marche		
Zone de prélèvement	Réhabilitation d'une partie de la salle "restauration" de la réserve attenante et des sanitaires pour une superficie cumulée d'environ 100 m² - Vol 5 (Cage escalier)		
Remarque concernant le prélèvement	Bande antidérapante noir sur nez de marches.		

Phase	Couche	Description	MOLP			MET			Résultat
		Aspect, Texture, Couleur	Nb de préparations	Lame explorées(**)	Analyste	Attaque chimique	Nb de préparations	Grilles explorées(**)	Analyste
1	1	Matériau Dur Fibreux Noir	1	1	NNZ	Acétone	1	2	JFA
	2	Colle Souple Jaune	-	-	-				
Nombre d'analyses nécessaires au rendu du résultat			1 MOLP			1 MET			

Remarque concernant l'analyse

Couche 2 non dissociable(***) analysée avec la couche 1.

Référence dossier: RSC012023684514

Nombre TOTAL d'analyses MOLP et META réalisées sur l'ensemble des échantillons : 3 MOLP et 26 MET

Nombre TOTAL des analyses rendues sous accréditations Cofrac : 26/26

(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 µm

(**) Lames explorées/Grilles explorées = Toutes lames/grilles de préparation ayant fait l'objet de vérification de leur conformité avant de procéder à la lecture

(***) La prise d'essai ne permet pas la dissociation des couches car il existe un risque de contamination entre les couches (couches en vrac ou couches fines)

Analyste

Marion Gauin Thimon



Accréditation
N°1-6940
Portée
Disponible sur
www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.

Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.

Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

Les échantillons sont archivés pour une durée de 6 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans.

Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée. L'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observable inférieure à la limite de détection

(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée. L'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection



AC ENVIRONNEMENT - 16 rue Marcel Vigneron - 94110 Arcueil - Fax : 09 81 40 98 73
SIRET : 441 355 914 00264 - N° de TVA Intracommunautaire : FR03441355914 - Code APE : 7120B
Assurée par HDI Global SE N°76208471-30015 (date de validité : du 01/01/2023 au 31/12/2023)

Tél. : 01 58 07 07 20
labs@ac-environnement.fr

L.MO.F 07.8 V8

PAGE 9 / 9

Diagnostic Plomb avant Travaux

L'objet de ce rapport est d'identifier les revêtements et matériaux contenant du plomb susceptibles d'être altérés au cours des travaux de rénovation / réhabilitation ou de démolition définis préalablement à la mission. L'altération de ces matériaux peut présenter un risque d'exposition au plomb des intervenants et doit être évalué le plus en amont possible du début des travaux. Ce diagnostic n'est ni un constat de risque d'exposition au plomb ni un diagnostic du risque d'intoxication au plomb, qui relèvent des obligations prévues par le code de la santé publique.

A - RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS



A-1 DÉSIGNATION DU BIEN

Adresse : 63, BOULEVARD SAINT-JEAN 45000 ORLEANS

Batiment : 1

Etage : NC

Références client : 63, boulevard Saint-Jean

N° de lot : Non communiqué

Désignation : Réhabilitation d'une partie de la salle "restauration" de la réserve attenante et des sanitaires pour une superficie cumulée d'environ En 1960

Date de construction ou permis de construire :

Fonction du bâtiment : Commerce

A-2 PROPRIÉTAIRE / DONNEUR D'ORDRE

Propriétaire :
SGAMI OUEST
28 Rue de la Pilate
35207 RENNES

Donneur d'ordre :
SGAMI OUEST
28 Rue de la Pilate
35207 RENNES

A-3 APPAREIL A FLUORESCENCE X ET LABORATOIRE D'ANALYSE

Modèle d'appareil / n°série : FONDIS FEN X (23-1112)

Date de chargement de la source : 21/07/2023

Nature radionucléide : Cd-109

Activité initiale : 850

Date de fin de validité de la source : 21/07/2028

Adresse du laboratoire éventuel : Pas d'analyse effectuée

Accompagnateur : Sans objet

A-4 MISSION

Date de la mission : 22/12/2023

Date du rapport : 22/12/2023

Référence mission : 002ER777025

Circonstance du constat : Travaux

A-5 AUTEUR DU CONSTAT / ORGANISME

Société & Siret : AC Environnement - 44135591400298

Nom prénom : BOUCHER ERIC

Certification n° : 1315

Délivré le : 08/12/2022

Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par LCP – 23 bis rue Thomas Edison 33610 CANEJAN



Présence de revêtements et/ou matériaux contenant du plomb

Oui

Présence de locaux non visités

Non

Le présent rapport ne peut être reproduit que dans son intégralité et doit être transmis à toute personne physique ou morale appelée à concevoir ou réaliser les travaux.

B - SOMMAIRE

A - Renseignements administratifs

- A-1 - Désignation du bien
- A-2 - Propriétaire / Donneur d'ordre
- A-3 - Appareil à fluorescence x et laboratoire d'analyse
- A-4 - Mission
- A-5 - Auteur du constat / Organisme

B - Sommaire

C - Mission

- C-1 - Conclusion
- C-2 - Validité du diagnostic
- C-3 - Commentaires
- C-4 - Descriptif des travaux et documentation(s) transmise(s)

D - Stratégie de mesures

- D-1 - L'identification des locaux et des zones
- D-2 - Identification des revêtements et matériaux
- D-3 - Identification des unités de diagnostic
- D-4 - Choix des points de mesures
- D-5 - Relevé des mesures

E - Synthèse de la mission

- E-1 - Locaux visités
- E-2 - Locaux non visités
- E-3 - Résultat des mesures

F - Informations sur les principales réglementations et recommandations en matière d'exposition au plomb

- F-1 - Informations relatives aux travaux en présence de plomb
- F-2 - Textes de référence
- F-3 - Ressources documentaires

G - Annexes :

- G-1 - Notice d'informations
- G-2 - Croquis
- G-3 - Attestation d'autorisation d'exercer par l'ASN
- G-4 - Attestation de certification et d'assurance

C - MISSION

C-1 CONCLUSION

Présence de revêtements et/ou matériaux contenant du plomb

Rappel de la réglementation :

Conformément au Code du Travail (Article R4412-1 et suivants) : Principes généraux de prévention, Prévention du risque chimique et CMR, tout Maître d'Ouvrage amené à réaliser des travaux dans un bâtiment est tenu de procéder, en collaboration avec le coordonnateur SPS s'il y a lieu, à l'évaluation des risques liés aux travaux en vue de la transmission du résultat de cette évaluation aux entreprises intervenantes.

Cette évaluation doit permettre aux donneurs d'ordre et aux entreprises intervenantes d'évaluer les risques professionnels qui dépendent de la combinaison de deux facteurs : le danger et le mode opératoire. Il n'est donc pas prévu que le diagnostiqueur s'appuie sur une valeur seuil pour conclure sur le niveau de risques que présentent les revêtements ou les matériaux identifiés comme contenant du plomb.

C-2 VALIDITÉ DU DIAGNOSTIC

Objet du diagnostic : ce diagnostic ne porte que sur les unités de diagnostic concernées par les travaux (voir descriptif des travaux au paragraphe C.4).

Il n'est valable que dans le cadre de la réalisation des travaux.

Ce présent diagnostic plomb ne peut être utilisé en cas de vente ou de location

Circonstance du présent constat : Travaux

C-3 COMMENTAIRES

Néant

C-4 DESCRIPTIF DES TRAVAUX

- Périmètre d'intervention défini par le donneur d'ordre : Salle "restauration" de la réserve attenante et sanitaires
- Programme des travaux défini par le donneur d'ordre :
Création LRA: Réhabilitation d'une partie de la salle "restauration" de la réserve attenante et des sanitaires pour une superficie cumulée d'environ 100 m²

D - STRATÉGIE DE MESURES

D-1 L'IDENTIFICATION DES LOCAUX ET DES ZONES

L'auteur du constat effectue une visite exhaustive des locaux/matériaux du bien objet de la mission. Il dresse la liste détaillée des locaux/matériaux visités. Si des locaux/matériaux n'ont pas été visités, il en dresse aussi la liste et précise les raisons pour lesquelles ils n'ont pas été visités. Il réalise un croquis lisible de l'ensemble des locaux du bien objet de la mission, visités ou non, et reporte sur le croquis la désignation de chaque local.

Afin de faciliter la localisation des mesures, l'auteur du constat divise chaque local en plusieurs zones, auxquelles il attribue une lettre (A, B, C, ...) selon la convention décrite ci-dessous. La convention d'écriture sur le croquis est la suivante :

- la zone de l'accès au local est nommée «A». Les autres zones sont nommées «B», «C», «D», ... dans le sens des aiguilles d'une montre ; toutes les zones sont reportées sur le croquis ;
- la zone «plafond» est indiquée en clair.

D-2 L'IDENTIFICATION DES REVÊTEMENTS ET MATÉRIAUX (canalisations, tables,...)

Les revêtements susceptibles de contenir du plomb sont principalement les peintures (du fait de l'utilisation ancienne de la céruse et celle de produits anti-corrosion à base de minium de plomb), les vernis, les revêtements muraux composés d'une feuille de plomb contrecollée sur du papier à peindre. Le revêtement au plomb laminé servant à l'étanchéité de balcons et des appuis de fenêtre doit également être recherché.

Bien que pouvant être relativement épais, les enduits sont aussi à considérer comme des revêtements susceptibles de contenir du plomb. D'autres revêtements ne sont pas susceptibles de contenir du plomb mais peuvent masquer un autre revêtement contenant du plomb. (EXEMPLE Toile de verre, moquette, tissus, crépi, papier peint, ainsi que les peintures et enduits manifestement récents.) L'unité de diagnostic sur lequel est posé le revêtement est à analyser. Les revêtements de type «doublage», récents, ne font pas l'objet de mesure, cependant ils doivent être identifiés comme tels dans le rapport. Aux revêtements identifiés par le CREP, **il faut ajouter la faïence**. Contrairement au CREP, **les matériaux en plomb rentrent dans le champ du repérage**. Par conséquent, ils doivent être identifiés par le diagnostiqueur (par fluorescence X et/ou constat visuel) s'ils sont impactés par les travaux.

D-3 L'IDENTIFICATION DES UNITÉS DE DIAGNOSTIC

- Cas général :

Pour chaque zone, l'auteur du constat dresse la liste des unités de diagnostic, **recouvertes ou non d'un revêtement, y compris celles manifestement récentes**. Il identifie chaque unité de diagnostic par un nom non ambigu. Lorsqu'il y a plusieurs unités de diagnostic de même type (porte, fenêtre...) dans une même zone, chacune d'elles doit être clairement identifiée et repérée sur le croquis.

EXEMPLE Le mur de la zone A est désigné par «mur A».

L'auteur du constat identifie le substrat et le revêtement apparent de l'unité de diagnostic. Pour tous les types d'unités de diagnostic recouvertes ou non d'un revêtement, y compris celles manifestement récentes, constituent des unités de diagnostic distinctes :

- les différents murs d'une même pièce ;
- des éléments de construction de substrats différents (tels qu'un pan de bois et le reste de la paroi murale à laquelle il appartient) ;
- les côtés extérieur et intérieur d'une porte ou d'une fenêtre ;

- des éléments situés dans des locaux différents, même contigus (tels que les 2 faces d'une porte car elles ont pu être peintes par des peintures différentes) ;

- une allège et la paroi murale à laquelle elle appartient.

Si des habitudes locales de construction ou de mise en peinture sont connues, l'auteur du constat en tient compte pour une définition plus précise des unités de diagnostic. Peut (peuvent) constituer une seule et même unité de diagnostic : l'ensemble des plinthes d'un même local, une porte et son huisserie dans un même local, une fenêtre et son huisserie dans un même local. (EXEMPLE Zone A : - Porte 1).

- Cas particulier de la cage d'escalier

Une cage d'escalier est découpée en plusieurs locaux. Est considéré comme local distinct : chaque palier, chaque partie de cage d'escalier (y compris le demi-palier) située entre deux paliers. En vue d'assurer la cohérence de ce découpage, le hall d'entrée peut être assimilé au palier du rez-de-chaussée. Dans un même «local» (partie de cage d'escalier), est aussi considéré comme une unité de diagnostic distincte : l'ensemble des marches, l'ensemble des contremarches, l'ensemble des balustres, le limon, la crémaillère, la main courante, le plafond.

D-4 CHOIX DES POINTS DE MESURES

Seules les unités de diagnostic impactées par les travaux font l'objet d'une ou plusieurs mesures avec un appareil à fluorescence X, y compris les surfaces recouvertes d'un matériau mince non susceptible de contenir du plomb.

Dans tous les cas, les mesures seront réalisées aux endroits où la probabilité de rencontrer du plomb est la plus forte. Contrairement au CREP, le nombre de mesures à réaliser est fonction du type d'unité de diagnostic et des travaux à effectuer.

En effet, les limites prévues par la réglementation du CREP ne sont pas forcément adaptées à chaque situation (Nombre de mesures limité à 3), puisque l'objectif n'est pas de repérer des zones potentiellement accessibles par les enfants, ni même de vérifier la conformité à une valeur-seuil. Par conséquent, le diagnostiqueur déterminera le nombre de mesures en fonction de l'étendue de l'UD et de la nature des travaux. Si plusieurs mesures sont réalisées sur une UD elles seront prises à des endroits différents pour minimiser le risque de faux négatifs et réparties de façon pertinentes (partie haute et basse d'un mur, ...).

Toutes les mesures effectuées par UD doivent être consignées dans le rapport sous réserve d'écarter les valeurs aberrantes. Lorsque l'auteur du constat repère des revêtements dégradés et qu'il estime ne pas pouvoir conclure quant à la présence de plomb dans ces revêtements il peut effectuer un prélèvement qui sera analysé en laboratoire par méthode ICP ou acide/soluble.

D-5 RELEVÉ DES MESURES

Les résultats sont consignés dans un tableau et exprimés en mg/cm² pour la fluorescence X avec précision des incertitudes de mesures.

Le diagnostiqueur peut avoir recours à l'analyse chimique du plomb par un laboratoire. Les résultats seront renseignés en mg/g. Méthode adaptée dans le cas où le diagnostiqueur ne peut conclure avec l'appareil à fluorescence X (revêtement dégradé).

Le diagnostiqueur identifie la présence de plomb sur un matériau par constat visuel.

Le diagnostiqueur n'a pas à se prononcer sur le niveau de risque que présentent les valeurs mesurées ou les constats visuels effectués, cependant, il joint à son diagnostic **une notice d'information.** Celle-ci vise à informer le client du risque que présente le plomb et des mesures de prévention à mettre en œuvre le cas échéant.

Dans le tableau de présentation des mesures, une évaluation de l'état de conservation des revêtements contenant du plomb sera précisée en vue de faciliter l'évaluation des risques des intervenants.

E - SYNTHÈSE DE LA MISSION

E-1 LISTE DES LOCAUX VISITÉS

RDC-Bâtiment A : Vol 1 (Réserve cuisine)	RDC-Bâtiment A : Vol 2 (Salle de restaurant 1)
RDC-Bâtiment A : Vol 3 (Sanitaires)	RDC-Bâtiment A : Vol 4 (Salle de restaurant 2)
RDC-Bâtiment A : Vol 5 (Cage escalier)	RDC-Bâtiment A : Vol 6 (Couloir)

E.2 LISTE DES LOCAUX NON VISITÉS

Localisation	Motif	Remarque
Néant	Néant	Néant

E-3 RÉSULTAT DES MESURES

Etalonnage

1	Etalonnage début	Valeur témoin	1	Valeur étalonnage	1	mesure conforme notice fournisseur
2	Etalonnage fin	Valeur témoin	1	Valeur étalonnage	1	mesure conforme notice fournisseur

TABLEAU DES MESURES

N° de Mesure	Zone	Unité de diagnostic (UD)	Localisation de la mesure	Substrat	Revêtement	Valeurs ou constat visuel	Etat de conservation	Travaux envisagés
RDC-Bâtiment A - Vol 1 (Réserve cuisine)								
3	G	Mur bois peint-Mur1	Bas Droite	Bois	Peinture	0,08 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
4	G	Mur bois peint-Mur1	Centre Centre	Bois	Peinture	0,05 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
5	G	Mur bois peint-Mur2	Bas Gauche	Bois	Peinture	0,07 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
6	G	Mur bois peint-Mur2	Bas Centre	Bois	Peinture	0,08 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
7	H	Murs plâtre faïencé (Murs plâtre)-Murs plâtre faïencé1	Centre Centre	Autre	Autre	Non mesuré	-	Inconnu
8	A	Murs plâtre faïencé (Murs plâtre)-Murs plâtre faïencé1	Bas Droite	Autre	Autre	Non mesuré	-	Inconnu
9	B	Murs plâtre faïencé (Murs plâtre)-Murs plâtre faïencé1	Haut Centre	Autre	Autre	Non mesuré	-	Inconnu
10	C	Murs plâtre faïencé (Murs plâtre)-Murs plâtre faïencé1	Centre Droite	Autre	Autre	Non mesuré	-	Inconnu
11	D	Murs plâtre faïencé (Murs plâtre)-Murs plâtre faïencé1	Centre Centre	Autre	Autre	Non mesuré	-	Inconnu
12	E	Murs plâtre faïencé (Murs plâtre)-Murs plâtre faïencé1	Centre Gauche	Autre	Autre	Non mesuré	-	Inconnu
51	E	Portes bois peintes (Portes bois.)-Portes bois peintes1	Haut Centre	Autre	Peinture	0,53 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
52	E	Portes bois peintes (Portes bois.)-Portes bois peintes2	Bas Centre	Autre	Peinture	0,6 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
67	H	Plafond platre peint-Plafond1	Haut Gauche	Plâtre	Peinture	0,04 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
68	H	Plafond platre peint-Plafond1	Centre Gauche	Plâtre	Peinture	0,08 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
69	G	Plafond platre peint-Plafond1	Haut Centre	Plâtre	Peinture	0,06 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
70	G	Plafond platre peint-Plafond1	Bas Gauche	Plâtre	Peinture	0,07 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
74	G	Fenêtre métal brut (Dormant extérieur)-Fe1	Haut Droite	Métal	Brut	Non mesuré	-	Inconnu

N° de Mesure	Zone	Unité de diagnostic (UD)	Localisation de la mesure	Substrat	Revêtement	Valeurs ou constat visuel	Etat de conservation	Travaux envisagés
RDC-Bâtiment A - Vol 1 (Réserve cuisine)								
75	G	Fenêtre métal brut (Volet)-Fe1	Haut Centre	Métal	Brut	Non mesuré	-	Inconnu
76	G	Fenêtre métal brut (Dormant)-Fe1	Centre Centre	Métal	Brut	Non mesuré	-	Inconnu
77	G	Fenêtre métal brut (Ouvrant)-Fe1	Bas Gauche	Métal	Brut	Non mesuré	-	Inconnu
78	G	Fenêtre métal brut (Ouvrant extérieur)-Fe1	Haut Droite	Métal	Brut	Non mesuré	-	Inconnu
79	G	Fenêtre métal brut (Dormant extérieur)-Fe2	Bas Droite	Métal	Brut	Non mesuré	-	Inconnu
80	G	Fenêtre métal brut (Volet)-Fe2	Centre Droite	Métal	Brut	Non mesuré	-	Inconnu
81	G	Fenêtre métal brut (Dormant)-Fe2	Haut Gauche	Métal	Brut	Non mesuré	-	Inconnu
82	G	Fenêtre métal brut (Ouvrant)-Fe2	Centre Centre	Métal	Brut	Non mesuré	-	Inconnu
83	G	Fenêtre métal brut (Ouvrant extérieur)-Fe2	Haut Gauche	Métal	Brut	Non mesuré	-	Inconnu
84	G	Fenêtre métal brut (Dormant extérieur)-Fe3	Haut Centre	Métal	Brut	Non mesuré	-	Inconnu
85	G	Fenêtre métal brut (Volet)-Fe3	Centre Droite	Métal	Brut	Non mesuré	-	Inconnu
86	G	Fenêtre métal brut (Dormant)-Fe3	Haut Gauche	Métal	Brut	Non mesuré	-	Inconnu
87	G	Fenêtre métal brut (Ouvrant)-Fe3	Haut Droite	Métal	Brut	Non mesuré	-	Inconnu
88	G	Fenêtre métal brut (Ouvrant extérieur)-Fe3	Bas Droite	Métal	Brut	Non mesuré	-	Inconnu
89	G	Fenêtre métal brut (Dormant extérieur)-Fe4	Centre Droite	Métal	Brut	Non mesuré	-	Inconnu
90	G	Fenêtre métal brut (Volet)-Fe4	Haut Droite	Métal	Brut	Non mesuré	-	Inconnu
91	G	Fenêtre métal brut (Dormant)-Fe4	Centre Droite	Métal	Brut	Non mesuré	-	Inconnu
92	G	Fenêtre métal brut (Ouvrant)-Fe4	Haut Gauche	Métal	Brut	Non mesuré	-	Inconnu
93	G	Fenêtre métal brut (Ouvrant extérieur)-Fe4	Bas Droite	Métal	Brut	Non mesuré	-	Inconnu
94	G	Fenêtre métal brut (Dormant extérieur)-Fe5	Bas Centre	Métal	Brut	Non mesuré	-	Inconnu
95	G	Fenêtre métal brut (Volet)-Fe5	Haut Centre	Métal	Brut	Non mesuré	-	Inconnu
96	G	Fenêtre métal brut (Dormant)-Fe5	Centre Gauche	Métal	Brut	Non mesuré	-	Inconnu
97	G	Fenêtre métal brut (Ouvrant)-Fe5	Centre Droite	Métal	Brut	Non mesuré	-	Inconnu



Plomb

N° de Mesure	Zone	Unité de diagnostic (UD)	Localisation de la mesure	Substrat	Revêtement	Valeurs ou constat visuel	Etat de conservation	Travaux envisagés
RDC-Bâtiment A - Vol 1 (Réserve cuisine)								
98	G	Fenêtre métal brut (Ouvrant extérieur)-Fe5	Centre Centre	Métal	Brut	Non mesuré	-	Inconnu
99	E	Mur platre peint-Mur1	Bas Gauche	Plâtre	Peinture	0,04 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
100	E	Mur platre peint-Mur1	Centre Gauche	Plâtre	Peinture	0,03 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
101	E	Plinthe Carrelage brut-Plinthe1	Haut Centre	Carrelage	Brut	Non mesuré	-	Inconnu
102	E	Plinthe Carrelage brut-Plinthe2	Haut Centre	Carrelage	Brut	Non mesuré	-	Inconnu
103	G	Plinthe Carrelage brut-Plinthe1	Centre Centre	Carrelage	Brut	Non mesuré	-	Inconnu
104	G	Plinthe Carrelage brut-Plinthe2	Haut Centre	Carrelage	Brut	Non mesuré	-	Inconnu
105	H	Plinthe Carrelage brut-Plinthe1	Bas Centre	Carrelage	Brut	Non mesuré	-	Inconnu
106	A	Plinthe Carrelage brut-Plinthe1	Centre Droite	Carrelage	Brut	Non mesuré	-	Inconnu
107	B	Plinthe Carrelage brut-Plinthe1	Haut Gauche	Carrelage	Brut	Non mesuré	-	Inconnu
108	D	Plinthe Carrelage brut-Plinthe1	Bas Centre	Carrelage	Brut	Non mesuré	-	Inconnu
109	C	Plinthe Carrelage brut-Plinthe1	Haut Gauche	Carrelage	Brut	Non mesuré	-	Inconnu
142	H	Faience brut (Faience)-Faience1	Centre Gauche	Faience	Brut	Non mesuré	-	Inconnu
143	A	Faience brut (Faience)-Faience1	Haut Droite	Faience	Brut	Non mesuré	-	Inconnu
144	B	Faience brut (Faience)-Faience1	Bas Droite	Faience	Brut	Non mesuré	-	Inconnu
145	C	Faience brut (Faience)-Faience1	Haut Gauche	Faience	Brut	Non mesuré	-	Inconnu
146	D	Faience brut (Faience)-Faience1	Bas Gauche	Faience	Brut	Non mesuré	-	Inconnu
147	E	Faience brut (Faience)-Faience1	Haut Gauche	Faience	Brut	Non mesuré	-	Inconnu
150	H	Faux-plafond (Faux-plafond)-Faux-Plafond1	Bas Centre	Autre	Autre	Non mesuré	-	Inconnu
156	G	Radiateur (Radiateur métallique peint)-Radia.1	Bas Gauche	Métal	Peinture	Non mesuré	-	Inconnu
157	G	Radiateur (Radiateur métallique peint)-Radia.2	Haut Gauche	Métal	Peinture	Non mesuré	-	Inconnu

Nombre total d'unités de Diagnostic : 39

N° de Mesure	Zone	Unité de diagnostic (UD)	Localisation de la mesure	Substrat	Revêtement	Valeurs ou constat visuel	Etat de conservation	Travaux envisagés
RDC-Bâtiment A - Vol 2 (Salle de restaurant 1)								
18	B	Murs plâtre faïencé (Murs plâtre)-Murs plâtre faïencé1	Centre Droite	Autre	Autre	Non mesuré	-	Inconnu
19	C	Murs plâtre faïencé (Murs plâtre)-Murs plâtre faïencé1	Bas Droite	Autre	Autre	Non mesuré	-	Inconnu
20	A	Mur pierre brut-Mur1	Centre Gauche	Pierre	Brut	Non mesuré	-	Inconnu
21	F	Mur pierre brut-Mur1	Centre Gauche	Pierre	Brut	Non mesuré	-	Inconnu
22	E	Mur pierre brut-Mur1	Haut Centre	Pierre	Brut	Non mesuré	-	Inconnu
23	D	Mur pierre brut-Mur1	Centre Centre	Pierre	Brut	Non mesuré	-	Inconnu
56	A	Portes bois peintes (Portes bois.)-Portes bois peintes1	Haut Droite	Autre	Peinture	0,65 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
57	A	Plafond platre peint-Plafond1	Bas Droite	Plâtre	Peinture	0,06 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
58	A	Plafond platre peint-Plafond1	Haut Droite	Plâtre	Peinture	0,04 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
59	C	Plafond platre peint-Plafond1	Bas Gauche	Plâtre	Peinture	0,08 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
60	C	Plafond platre peint-Plafond1	Haut Centre	Plâtre	Peinture	0,03 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
129	E	Plinthe Carrelage brut-Plinthe1	Bas Gauche	Carrelage	Brut	Non mesuré	-	Inconnu
130	F	Plinthe Carrelage brut-Plinthe1	Haut Droite	Carrelage	Brut	Non mesuré	-	Inconnu
131	A	Plinthe Carrelage brut-Plinthe1	Bas Gauche	Carrelage	Brut	Non mesuré	-	Inconnu
132	B	Plinthe Carrelage brut-Plinthe1	Bas Centre	Carrelage	Brut	Non mesuré	-	Inconnu
133	C	Plinthe Carrelage brut-Plinthe1	Bas Droite	Carrelage	Brut	Non mesuré	-	Inconnu
134	D	Plinthe Carrelage brut-Plinthe1	Centre Centre	Carrelage	Brut	Non mesuré	-	Inconnu
135	B	Faïence brut (Faïence)-Faïence1	Haut Droite	Faïence	Brut	Non mesuré	-	Inconnu
136	C	Faïence brut (Faïence)-Faïence1	Bas Droite	Faïence	Brut	Non mesuré	-	Inconnu
154	A	Faux-plafond (Faux-plafond)-Faux-Plafond1	Haut Centre	Autre	Autre	Non mesuré	-	Inconnu
155	C	Faux-plafond (Faux-plafond)-Faux-Plafond1	Centre Gauche	Autre	Autre	Non mesuré	-	Inconnu

Nombre total d'unités de Diagnostic : 14

N° de Mesure	Zone	Unité de diagnostic (UD)	Localisation de la mesure	Substrat	Revêtement	Valeurs ou constat visuel	Etat de conservation	Travaux envisagés
RDC-Bâtiment A - Vol 3 (Sanitaires)								
32	C	Mur platre papier peint-Mur1	Haut Centre	Plâtre	Papier peint	0,04 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
33	C	Mur platre papier peint-Mur1	Bas Centre	Plâtre	Papier peint	0,03 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
34	D	Mur platre papier peint-Mur1	Bas Gauche	Plâtre	Papier peint	0,08 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
35	D	Mur platre papier peint-Mur1	Haut Gauche	Plâtre	Papier peint	0,03 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
36	A	Mur platre papier peint-Mur1	Haut Droite	Plâtre	Papier peint	0,03 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
37	A	Mur platre papier peint-Mur1	Haut Droite	Plâtre	Papier peint	0,09 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
38	B	Mur platre papier peint-Mur1	Centre Centre	Plâtre	Papier peint	0,05 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
39	B	Mur platre papier peint-Mur1	Centre Centre	Plâtre	Papier peint	0,08 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
40	C	Mur platre papier peint-Mur2	Haut Droite	Plâtre	Papier peint	0,07 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
41	C	Mur platre papier peint-Mur2	Bas Gauche	Plâtre	Papier peint	0,09 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
53	A	Portes bois peintes (Portes bois.)-Portes bois peintes1	Haut Droite	Autre	Peinture	0,61 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
71	C	Plafond platre peint-Plafond1	Haut Droite	Plâtre	Peinture	0,03 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
72	C	Plafond platre peint-Plafond1	Haut Droite	Plâtre	Peinture	0,06 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
110	D	Plinthe Carrelage brut-Plinthe1	Centre Droite	Carrelage	Brut	Non mesuré	-	Inconnu
111	C	Plinthe Carrelage brut-Plinthe1	Centre Gauche	Carrelage	Brut	Non mesuré	-	Inconnu
112	C	Plinthe Carrelage brut-Plinthe2	Haut Centre	Carrelage	Brut	Non mesuré	-	Inconnu
113	B	Plinthe Carrelage brut-Plinthe1	Bas Droite	Carrelage	Brut	Non mesuré	-	Inconnu
114	A	Plinthe Carrelage brut-Plinthe1	Haut Droite	Carrelage	Brut	Non mesuré	-	Inconnu
115	A	Plinthe Carrelage brut-Plinthe2	Haut Centre	Carrelage	Brut	Non mesuré	-	Inconnu
148	C	Faience brut (Faience)-Faience1	Bas Droite	Faience	Brut	Non mesuré	-	Inconnu
149	B	Faux-plafond (Faux-plafond)-Faux-Plafond1	Haut Droite	Autre	Autre	Non mesuré	-	Inconnu

Nombre total d'unités de Diagnostic : 11

N° de Mesure	Zone	Unité de diagnostic (UD)	Localisation de la mesure	Substrat	Revêtement	Valeurs ou constat visuel	Etat de conservation	Travaux envisagés
RDC-Bâtiment A - Vol 4 (Salle de restaurant 2)								
26	B	Mur pierre brut-Mur1	Bas Droite	Pierre	Brut	Non mesuré	-	Inconnu
27	A	Mur pierre brut-Mur1	Bas Droite	Pierre	Brut	Non mesuré	-	Inconnu
28	D	Mur platre peint-Mur1	Centre Gauche	Plâtre	Peinture	0,09 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
29	D	Mur platre peint-Mur1	Bas Centre	Plâtre	Peinture	0,03 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
30	C	Mur platre peint-Mur1	Centre Droite	Plâtre	Peinture	0,06 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
31	C	Mur platre peint-Mur1	Centre Droite	Plâtre	Peinture	0,06 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
55	A	Portes bois peintes (Portes bois.)-Portes bois peintes1	Centre Droite	Autre	Peinture	0,47 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
61	B	Plafond platre peint-Plafond1	Haut Centre	Plâtre	Peinture	0,04 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
62	B	Plafond platre peint-Plafond1	Bas Droite	Plâtre	Peinture	0,07 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
73	D	Plinthes bois peintes (Plinthes bois peintes)-Plinthes bois peintes1	Centre Centre	Autre	Autre	0,03 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
125	D	Plinthe Carrelage brut-Plinthe1	Haut Droite	Carrelage	Brut	Non mesuré	-	Inconnu
126	C	Plinthe Carrelage brut-Plinthe1	Bas Droite	Carrelage	Brut	Non mesuré	-	Inconnu
127	B	Plinthe Carrelage brut-Plinthe1	Centre Droite	Carrelage	Brut	Non mesuré	-	Inconnu
128	A	Plinthe Carrelage brut-Plinthe1	Centre Centre	Carrelage	Brut	Non mesuré	-	Inconnu
153	D	Faux-plafond (Faux-plafond)-Faux-Plafond1	Centre Droite	Autre	Autre	Non mesuré	-	Inconnu

Nombre total d'unités de Diagnostic : 9

N° de Mesure	Zone	Unité de diagnostic (UD)	Localisation de la mesure	Substrat	Revêtement	Valeurs ou constat visuel	Etat de conservation	Travaux envisagés
RDC-Bâtiment A - Vol 5 (Cage escalier)								
42	A	Mur platre peint-Mur1	Haut Gauche	Plâtre	Peinture	0,04 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
43	A	Mur platre peint-Mur1	Centre Gauche	Plâtre	Peinture	0,03 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu



Plomb

N° de Mesure	Zone	Unité de diagnostic (UD)	Localisation de la mesure	Substrat	Revêtement	Valeurs ou constat visuel	Etat de conservation	Travaux envisagés
RDC-Bâtiment A - Vol 5 (Cage escalier)								
44	B	Mur plâtre peint-Mur1	Centre Droite	Plâtre	Peinture	0,05 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
45	B	Mur plâtre peint-Mur1	Bas Droite	Plâtre	Peinture	0,07 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
46	D	Mur plâtre peint-Mur1	Bas Gauche	Plâtre	Peinture	0,07 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
47	D	Mur plâtre peint-Mur1	Bas Centre	Plâtre	Peinture	0,08 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
48	A	Portes bois peintes (Portes bois.)-Portes bois peintes1	Centre Droite	Autre	Peinture	0,68 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
65	A	Plafond plâtre peint-Plafond1	Haut Centre	Plâtre	Peinture	0,03 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
66	A	Plafond plâtre peint-Plafond1	Haut Centre	Plâtre	Peinture	0,09 mg/cm²	Non dégradé	Inconnu
116	B	Plinthe Carrelage brut-Plinthe1	Centre Gauche	Carrelage	Brut	Non mesuré	-	Inconnu
117	A	Plinthe Carrelage brut-Plinthe1	Bas Droite	Carrelage	Brut	Non mesuré	-	Inconnu
118	D	Plinthe Carrelage brut-Plinthe1	Haut Centre	Carrelage	Brut	Non mesuré	-	Inconnu
151	A	Faux-plafond (Faux-plafond)-Faux-Plafond1	Haut Gauche	Autre	Autre	Non mesuré	-	Inconnu

Nombre total d'unités de Diagnostic : 7

N° de Mesure	Zone	Unité de diagnostic (UD)	Localisation de la mesure	Substrat	Revêtement	Valeurs ou constat visuel	Etat de conservation	Travaux envisagés
RDC-Bâtiment A - Vol 6 (Couloir)								
13	E	Murs plâtre faïencé (Murs plâtre)-Murs plâtre faïencé1	Centre Centre	Autre	Autre	Non mesuré	-	Inconnu
14	F	Murs plâtre faïencé (Murs plâtre)-Murs plâtre faïencé1	Haut Droite	Autre	Autre	Non mesuré	-	Inconnu
15	D	Murs plâtre faïencé (Murs plâtre)-Murs plâtre faïencé1	Centre Droite	Autre	Autre	Non mesuré	-	Inconnu
16	C	Murs plâtre faïencé (Murs plâtre)-Murs plâtre faïencé1	Haut Droite	Autre	Autre	Non mesuré	-	Inconnu
17	B	Murs plâtre faïencé (Murs plâtre)-Murs plâtre faïencé1	Centre Droite	Autre	Autre	Non mesuré	-	Inconnu



Plomb

N° de Mesure	Zone	Unité de diagnostic (UD)	Localisation de la mesure	Substrat	Revêtement	Valeurs ou constat visuel	Etat de conservation	Travaux envisagés
RDC-Bâtiment A - Vol 6 (Couloir)								
24	B	Mur pierre brut-Mur1	Haut Droite	Pierre	Brut	Non mesuré	-	Inconnu
25	C	Mur pierre brut-Mur1	Bas Centre	Pierre	Brut	Non mesuré	-	Inconnu
49	E	Portes bois peintes (Portes bois.)-Portes bois peintes1	Centre Gauche	Autre	Peinture	0,68 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
50	D	Portes bois peintes (Portes bois.)-Portes bois peintes1	Centre Droite	Autre	Peinture	0,6 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
54	A	Portes bois peintes (Portes bois.)-Portes bois peintes1	Haut Centre	Autre	Peinture	0,59 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
63	E	Plafond platre peint-Plafond1	Bas Gauche	Plâtre	Peinture	0,06 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
64	E	Plafond platre peint-Plafond1	Centre Droite	Plâtre	Peinture	0,02 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
119	E	Plinthe Carrelage brut-Plinthe1	Centre Centre	Carrelage	Brut	Non mesuré	-	Inconnu
120	D	Plinthe Carrelage brut-Plinthe1	Bas Centre	Carrelage	Brut	Non mesuré	-	Inconnu
121	F	Plinthe Carrelage brut-Plinthe1	Centre Centre	Carrelage	Brut	Non mesuré	-	Inconnu
122	C	Plinthe Carrelage brut-Plinthe1	Haut Centre	Carrelage	Brut	Non mesuré	-	Inconnu
123	B	Plinthe Carrelage brut-Plinthe1	Bas Centre	Carrelage	Brut	Non mesuré	-	Inconnu
124	A	Plinthe Carrelage brut-Plinthe1	Haut Droite	Carrelage	Brut	Non mesuré	-	Inconnu
137	F	Faience brut (Faience)-Faience1	Bas Centre	Faience	Brut	Non mesuré	-	Inconnu
138	A	Faience brut (Faience)-Faience1	Centre Droite	Faience	Brut	Non mesuré	-	Inconnu
139	B	Faience brut (Faience)-Faience1	Haut Centre	Faience	Brut	Non mesuré	-	Inconnu
140	D	Faience brut (Faience)-Faience1	Haut Gauche	Faience	Brut	Non mesuré	-	Inconnu
141	E	Faience brut (Faience)-Faience1	Haut Centre	Faience	Brut	Non mesuré	-	Inconnu
152	F	Faux-plafond (Faux-plafond)-Faux-Plafond1	Bas Gauche	Autre	Autre	Non mesuré	-	Inconnu
Nombre total d'unités de Diagnostic :		18						

F - INFORMATIONS SUR LES PRINCIPALES RÉGLEMENTATIONS ET RECOMMANDATIONS EN MATIÈRE D'EXPOSITION AU PLOMB

F-1 INFORMATIONS RELATIVES AUX TRAVAUX EN PRÉSENCE DE PLOMB

Comment se contamine-t-on ?

Les opérateurs se contaminent en respirant ou en avalant des particules de plomb contenues dans les fumées ou poussières :

Sur les chantiers :

- en travaillant sans protection,
- en fumant ou s'alimentant avec les mains sales,
- en se rongant les ongles,
- en mâchant de la gomme ou autres.

Hors lieux de travail :

Les particules déposées sur les cheveux, la barbe, la peau, les vêtements peuvent être importées dans les véhicules et au domicile des intervenants qui peuvent continuer à se contaminer et contaminer leurs proches.

Que faire en cas de risque potentiel sur un chantier ?

Identifier la présence de plomb (obligation d'évaluer les risques)

- exploiter le diagnostic plomb avant travaux pour construire le projet de travaux,
- remettre le diagnostic plomb avant travaux aux entreprises intervenantes.

Choisir un mode opératoire le moins polluant

En concertation avec les différents acteurs et les entreprises :

- choisir la technique d'intervention la moins polluante (exemple : éviter le sablage/grenailage, préférer le recouvrement au retrait des peintures par décapage mécanique ou chimique, utiliser des outils manuels peu émissifs).

Définir les mesures de prévention et d'hygiène adaptées (obligation de sécurité)

- Prévenir le médecin du travail pour la mise en œuvre d'une surveillance médicale adaptée
- Prévoir les installations d'hygiène en adéquation avec la configuration du chantier
- Choisir, fournir et entretenir les équipements de protection collective et individuelle adaptés y compris les vêtements de travail et combinaisons jetables,
- Prévoir les installations d'hygiène (vestiaires - douches - sanitaires - restauration),
- Prévoir un nettoyage régulier du véhicule (point d'eau, jerrican, sol, volant, sièges, étagère, outils,...) en informant l'intervenant de la présence de plomb,
- Prévoir les mesures d'évacuation et d'élimination des déchets,
- Informer et former l'encadrement et les salariés sur les risques, moyens de protection et mesures d'hygiène, notamment :
- interdire de boire, fumer, mâcher de la gomme ou manger sur le chantier,
- rendre obligatoire le lavage des mains et du visage à chaque pause et la douche en fin de journée,
- interdire la prise de repas en vêtements de travail, sauf si ceux-ci ont été protégés par une combinaison jetable,
- ne pas ramener de vêtements de travail souillés à son domicile, d'où l'intérêt de porter une combinaison jetable.

Contacter votre médecin du travail et les organismes de prévention pour :

- Des conseils dans le choix des protections,
- Une aide à l'information et à la formation,
- Une mise en œuvre d'une surveillance médicale adaptée (service de santé au travail).

F-2 TEXTES DE RÉFÉRENCE

Code de la Construction et de l'Habitat :

- Code de la Construction et de l'Habitation : Articles L.271-4 à L.271-6 (dossier de diagnostic technique) et Articles R.271-1 à R.271-4 (conditions d'établissement du dossier de diagnostic technique) ;
- Ordonnance n° 2005-655 du 8 juin 2005 relative au logement et à la construction ;
- Décret n° 2006-1114 du 5 septembre 2006 relatif aux diagnostics techniques immobiliers et modifiant le Code de la Construction et de l'Habitation et le Code de la Santé Publique.

Code du Travail pour la prévention des risques professionnels liés à l'exposition au plomb :

- Code du Travail Articles R4412-59 et suivants du Code du Travail : Prévention de certains risques d'exposition aux agents cancérigènes, mutagènes et toxiques pour la reproduction.
- Principes généraux de prévention L4121-2 du code du travail
- Décret n° 2001-97 du 1er février 2001 établissant les règles particulières de prévention des risques cancérigènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction et modifiant le code du travail ;
- Décret n° 93-41 du 11 janvier 1993 relatif aux mesures d'organisation, aux conditions de mise en oeuvre et d'utilisation applicables aux équipements de travail et moyens de protection soumis à l'Article L.233-5-1 du Code du Travail et modifiant ce code (équipements de protection individuelle et vêtements de travail) ;
- Décret n° 2003-1254 du 23 décembre 2003 relatif à la prévention du risque chimique et modifiant le code du travail ;
- Loi n° 91-1414 du 31 décembre 1991 modifiant le Code du Travail et le Code de la Santé Publique en vue de favoriser la prévention des risques professionnels et portant transposition de directives européennes relatives à la santé et à la sécurité du travail (équipements de travail) ;
- Décret n° 92-1261 du 3 décembre 1992 relatif à la prévention des risques chimiques (Articles R.231-51 à R.231-54 du code du travail) ;
- Arrêté du 19 mars 1993 fixant, en application de l'Article R.4512-7 du code du travail, la liste des travaux dangereux pour lesquels il est établi par écrit un plan de prévention
- Code de la Santé publique: Arrête du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification.

F-3 RESSOURCES DOCUMENTAIRES

Documents techniques :

- Fiche de sécurité H2 F 13 99 Maladies Professionnelles, Plomb, OPPBTP, janvier 1999 ;
- Guide à l'usage des professionnels du bâtiment, Peintures au plomb, Aide au choix d'une technique de traitement, OPPBTP, FFB, CEBTP, Éditions OPPBTP Décembre 2013 ;
- Document ED 909 Interventions peintures contenant du plomb, prévention des risques professionnels, INRS, Septembre 2013 ;

Sites Internet :

- Ministère chargé de la santé (textes officiels, précautions à prendre en cas de travaux portant sur des peintures au plomb, obligations des différents acteurs, ...) : <http://www.sante.gouv.fr> (dossiers thématiques «Plomb» ou «Saturnisme»)
- Ministère chargé du logement : <http://www.logement.gouv.fr>
- OPPBTP : <http://www.preventionbtp.fr>
- Agence nationale de l'habitat (ANAH) : <http://www.anah.fr/> (fiche Peintures au plomb disponible, notamment)
- Institut national de recherche et de sécurité (INRS) : <http://www.inrs.fr/>

G - ANNEXES

G-1 NOTICE D'INFORMATIONS

Si le logement que vous vendez, achetez ou louez comporte des revêtements contenant du plomb, aussi si vous réalisez des travaux (rénovation, démolition) : sachez que le plomb est dangereux pour la santé.

Deux documents vous informent :

Le constat de risque d'exposition au plomb vous permet de localiser précisément ces revêtements : lisez-le attentivement !

La présente notice d'information résume ce que vous devez savoir pour éviter l'exposition au plomb dans ce logement.

Les effets du plomb sur la santé

L'ingestion ou l'inhalation de plomb est toxique. Elle provoque des effets réversibles (anémie, troubles digestifs) ou irréversibles (atteinte du système nerveux, baisse du quotient intellectuel, etc...). Une fois dans l'organisme, le plomb est stocké, notamment dans les os, d'où il peut être libéré dans le sang, des années ou même des dizaines d'années plus tard. L'intoxication chronique par le plomb, appelée saturnisme, est particulièrement grave chez le jeune enfant. Les femmes en âge de procréer doivent également se protéger car, pendant la grossesse, le plomb peut traverser le placenta et contaminer le fœtus.

Les mesures de prévention en présence de revêtements contenant du plomb

Des peintures fortement chargées en plomb (céruse) ont été couramment utilisées jusqu'en 1950. Ces peintures, souvent recouvertes par d'autres revêtements depuis, peuvent être dégradées à cause de l'humidité, à la suite d'un choc, par grattage ou à l'occasion de travaux : les écaillés et les poussières ainsi libérées constituent alors une source d'intoxication. Ces peintures représentent le principal risque d'exposition au plomb dans l'habitation.

Les peintures contenant du plomb ne présentent pas de risque tant qu'elles sont en bon état ou inaccessibles. En revanche, le risque apparaît dès qu'elles s'écaillent ou se dégradent. Dans ce cas, votre enfant peut s'intoxiquer :

-s'il porte à la bouche des écaillés de peinture contenant du plomb,

-s'il se trouve dans une pièce contaminée par des poussières contenant du plomb,

-s'il reste à proximité de travaux dégageant des poussières contenant du plomb.

Le plomb en feuille contenu dans certains papiers peints (posés parfois sur les parties humides des murs) n'est dangereux qu'en cas d'ingestion de fragments de papier. Le plomb laminé des balcons et rebords extérieurs de fenêtre n'est dangereux que si l'enfant a accès à ces surfaces, y porte la bouche ou suce ses doigts après les avoir touchées.

Pour éviter que votre enfant ne s'intoxique :

• Surveillez l'état des peintures et effectuez les menues réparations qui s'imposent sans attendre ;

• Lutte contre l'humidité, qui favorise la dégradation des peintures ;

• Évitez le risque d'accumulation des poussières : ne posez pas de moquette dans les pièces où l'enfant joue, nettoyez souvent le sol, les rebords de fenêtres avec une serpillière humide ;

• Veillez à ce que votre enfant n'ait pas accès à des peintures dégradées, à des papiers peints contenant une feuille de plomb, ou à du plomb laminé (balcons, rebords extérieurs de fenêtres) ; lavez ses mains, ses jouets.

En cas de travaux portant sur des revêtements contenant du plomb, prenez des précautions :

• Si vous confiez les travaux à une entreprise, remettez-lui une copie du constat du risque d'exposition au plomb, afin qu'elle mette en œuvre les mesures de prévention adéquates ;

• Tenez les jeunes enfants éloignés du logement pendant toute la durée des travaux. Avant tout retour d'un enfant après travaux, les locaux doivent avoir été parfaitement nettoyés ;

• Si vous réalisez les travaux vous-même, prenez soin d'éviter la dissémination de poussières contaminées dans tout le logement et éventuellement le voisinage.

Si vous êtes enceinte :

• Ne réalisez jamais vous-même des travaux portant sur des revêtements contenant du plomb

• Éloignez-vous de tous travaux portant sur des revêtements contenant du plomb.

Si vous craignez qu'il existe un risque pour votre santé ou celle de votre enfant, parlez-en à votre médecin (généraliste, pédiatre, médecin de protection maternelle et infantile, médecin scolaire) qui prescrira, s'il le juge utile, un dosage de plomb dans le sang (plombémie).

Des informations sur la prévention du saturnisme peuvent être obtenues auprès des directions départementales de l'équipement ou des directions départementales des affaires sanitaires et sociales, ou sur les sites Internet des ministères chargés de la santé et du logement



Exemples de revêtements dégradés représentant un risque pour la santé. Plaquette d'informations disponible sur : <http://www.sante-sports.gouv.fr>

RDC-BÂTIMENT A - PLAN DE REPÉRAGE - COTATION VOLUME	Référence: 002ER777025
---	---------------------------

Légende

	Périmètre d'intervention 1
--	----------------------------

--	--

--	--

--	--

--	--

--	--

--	--

[illegible]

BOUCHER ERIC



AC ENVIRONNEMENT
DIAGNOSTICS INNOVATEURS

Adresse du bien
63, BOULEVARD SAINT-JEAN
45000 ORLEANS

Désignation
Réhabilitation d'une partie de la salle de réserve attenante et des sanitaires pour environ 100 m ²

Date intervention	22/12/2023
-------------------	------------

Technicien intervenant

BOUCHER ERIC

AC Environnement, 64 Rue Clément Ader 42153 RIORGES, SIRET : 44135591400298 TVA Intracommunautaire : FR03441355914 APE : 7120B Assurée par : HDI Global SE 76208471-30015 Tel : 0800400100 Fax : 04 77 44 92 48

RDC-BÂTIMENT A - PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION 1 - COTATION VOLUME

RDC-BÂTIMENT A - PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION 1 - COTATION VOLUME			
Référence: 002ER777025			
Légende			

RDC-BÂTIMENT A - PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION 1 - ÉLÉMENTS AVEC ET SANS PLOMB

RDC-BÂTIMENT A - PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION 1 - ÉLÉMENTS AVEC ET SANS PLOMB					
Référence: 002ER777025				Légende	
Volume et élément contenant du plomb				Technicien intervenant	
				BOUCHER ERIC	

Reportage photographique du DDT

photo 0



